

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 10, 2026

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9 a.m. [ET] to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome, honourable senators and viewers across the country who are watching us on sencanada.ca.

My name is Claude Carignan, and I am a senator from Quebec and the chair of the Standing Senate Committee on National Finance. I will now ask my fellow senators to introduce themselves.

Senator Forest: Good morning and welcome. My name is Éric Forest and I represent the Gulf senatorial division, in Quebec.

[*English*]

Senator Papatello: Good morning, my name is Sandra Papatello, I'm a senator from Ontario.

Senator Hay: Good morning, I'm Katherine Hay from Ontario.

[*Translation*]

Senator Gignac: Good morning. I'm Clément Gignac and I represent the senatorial division of Kennebec, in Quebec.

[*English*]

Senator C. Deacon: Colin Deacon from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Oudar: Good morning. I'm Manuelle Oudar and I'm filling in for Senator Kingston today.

[*English*]

Senator Ross: Good morning, Krista Ross, New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 10 mars 2026

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), pour étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices et aussi à tous les Canadiens qui nous suivent sur sencanada.ca.

Mon nom est Claude Carignan, je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Forest : Bonjour et bienvenue. Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Papatello : Bonjour. Je m'appelle Sandra Papatello, et je suis sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Hay : Bonjour. Je suis Katherine Hay, et je viens de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Gignac : Bonjour. Clément Gignac, de la division de Kennebec, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, sénateur de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Bonjour. Manuelle Oudar — je remplace aujourd'hui la sénatrice Kingston.

[*Traduction*]

La sénatrice Ross : Bonjour. Je suis Krista Ross, et je viens du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, sénatrice de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, sénatrice de Terre-Neuve-et-Labrador.

[Translation]

Senator Hébert: I'm Martine Hébert from Quebec.

The Chair: Today, we are continuing our study of the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

For our first panel, we are pleased to have with us our friends from the Treasury Board of Canada Secretariat: Michael DeJong, Assistant Secretary, Regulatory Affairs; and Jenelle Power, Executive Director, Red Tape Reduction Office. They are here to discuss, in particular, the amendments proposed in the other place to Division 5 of Part 5 of the bill. Also with us are officials from the Department of Finance: Max Baylor, Director General, Business Income Tax Division; and Judith Hamel, Director General, Financial Services Division.

Do you have any opening remarks? Are you here just to answer questions? Just that is plenty. We will dive right into questions, then.

The time will be managed a bit differently with our first panel. Senators, please be advised that the clock in the room doesn't work. Let's try to wrap up the first panel by 9:55 a.m., to leave a five-minute window for the minister to join us. As everyone knows well, Minister Champagne enjoys greeting everyone, so we have to allow a bit of extra time when he is joining us. Let's try to start our time with the minister at 10 o'clock on the button.

Let's jump right in, then.

[English]

Senator Marshall: Welcome to all of our witnesses. My question is for Mr. Baylor because you appeared before the committee about a month ago. I wanted to pursue the same topic we spoke about before, and that's with regard to some of the investment tax credits. I was especially interested in carbon capture and storage, and we spoke about that before.

I understood what you were explaining about the tax credits and how it works and how the half rates are now going to be full rates, et cetera.

Could you tell us a bit about more. This tax credit has been available for a number of years, and now it has been expanded, so it's going to cost more. Is there any sort of evaluation to determine how effective that tax credit is? Because Senator Galvez when she was here, we were talking about four projects in Canada at the pilot level. Are we continuing funding pilots? Is

[Français]

La sénatrice Hébert : Martine Hébert, du Québec.

Le président : Aujourd'hui, nous continuons notre étude de la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Pour notre premier panel, nous avons le plaisir d'accueillir nos amis du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : M. Michael DeJong, secrétaire adjoint, Affaires réglementaires; et Mme Jenelle Power, directrice exécutive, Bureau de réduction du fardeau administratif. Ils se joignent à nous pour discuter particulièrement des amendements proposés à l'autre endroit à la section 5 de la partie 5 du projet de loi. Se joignent également à nous des représentants du ministère des Finances Canada : M. Max Baylor, directeur général, Division de l'impôt des entreprises; et Mme Judith Hamel, directrice générale, Division des services financiers.

Avez-vous des remarques introductives? Êtes-vous ici pour répondre simplement aux questions? Ça va, c'est déjà beaucoup. Alors, on peut commencer directement par la période des questions.

On essayera de gérer le temps un peu différemment pour ce premier panel. J'avise les sénateurs de ne pas se fier à l'horloge dans la salle qui n'est pas fonctionnelle. On tentera de terminer à 9 h 55 pour laisser cinq minutes de transition pour permettre au ministre de venir. Comme on le connaît bien, le ministre Champagne voudra saluer tout le monde, donc il faut prévoir un petit délai supplémentaire lorsque c'est le ministre Champagne qui nous arrive. Nous allons essayer de débiter à 10 heures exactement avec le ministre.

On va commencer directement.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Bienvenue à tous nos témoins. Ma question vous est destinée, monsieur Baylor, car vous avez comparu devant notre comité il y a environ un mois. Je souhaiterais revenir sur le sujet dont nous avons déjà discuté, à savoir certains crédits d'impôt à l'investissement. Je m'intéresse tout particulièrement au captage et au stockage du carbone, et nous en avons déjà parlé.

J'ai bien compris ce que vous m'expliquiez au sujet des crédits d'impôt, de leur fonctionnement, du fait que les demi-taux vont désormais devenir des pleins taux, etc.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Ce crédit d'impôt existe depuis plusieurs années, et maintenant qu'il a été élargi, il va coûter plus cher. Existe-t-il une évaluation qui nous permet de déterminer l'efficacité de ce crédit d'impôt? Car quand la sénatrice Galvez était devant nous, nous avons évoqué quatre projets pilotes au Canada. Continuons-nous de financer

there going to be some success in the future? Who does the evaluation? Is that your department, or how does it work?

Max Baylor, Director General, Business Income Tax Division, Department of Finance Canada: Yes, from a sort of process perspective, how it works is that, essentially, projects submit their project plans with NRCan and have to get them approved as per the guidelines. Once that happens, then they can submit a claim to the Canada Revenue Agency.

Senator Marshall: But who evaluates it? This has been ongoing for a number of years.

Mr. Baylor: Yes.

Senator Marshall: It just sounds like there are four pilots, and that's it. Who determines whether the billions of dollars we're putting into those tax credits are coming to fruition?

Mr. Baylor: Well, essentially, the answer is the taxpayers and the businesses themselves. They will make the investments based on, essentially, their plans, and once they start making those investments, then they submit the claim. To be clear, the payments are made out from the government on the investments based on the fact that the investments are made and are being claimed with the Canada Revenue Agency.

Senator Marshall: Who determines, oh, yes, this is very successful? I mean, they're still all pilots.

Mr. Baylor: Yes. So, basically, it's what is set out in the legislation. The legislation has set out a number of parameters and guidelines, essentially defining the equipment. Like I say, NRCan has to approve the project; it has to meet all the criteria to satisfy; obviously, it's CCUS and it's storing the way it's supposed to. Then, based on that, the proponents will make the claims if they satisfy the legislated requirements, and then CRA would provide them the credit.

Senator Marshall: But I'm more interested in the results.

Mr. Baylor: Yes.

Senator Marshall: I understand the process for getting the money, but they got the money now. How do you determine they've been successful? Are you just paying them?

ces projets pilotes? Peut-on s'attendre à des résultats positifs à l'avenir? Qui évalue l'efficacité de ce crédit d'impôt? Est-ce votre ministère, ou comment cela fonctionne-t-il?

Max Baylor, directeur général, Division de l'impôt des entreprises, ministère des Finances Canada : Oui, d'un point de vue procédural, le fonctionnement est le suivant : essentiellement, les plans de projet sont présentés à NRCan et doivent être approuvés conformément aux lignes directrices. Après avoir franchi cette étape, les responsables des projets peuvent présenter une demande de crédit d'impôt à l'Agence du revenu du Canada.

La sénatrice Marshall : Mais qui évalue ce crédit d'impôt? Ce processus est en cours depuis plusieurs années.

M. Baylor : Oui.

La sénatrice Marshall : On dirait qu'en tout, il n'y a que quatre projets pilotes. Qui détermine si les milliards de dollars que nous investissons dans ces crédits d'impôt portent leurs fruits?

M. Baylor : En fait, la réponse à cette question est simple : ce sont les contribuables et les entreprises elles-mêmes. Essentiellement, les entreprises prévoient ces investissements en fonction de leurs propres plans, et une fois qu'elles auront commencé à effectuer ces investissements, elles présenteront leur demande de crédit d'impôt. Pour plus de clarté, je précise que les paiements sont versés par le gouvernement au titre de ces investissements, à condition que les investissements aient été effectivement réalisés et qu'ils fassent l'objet d'une demande de crédit d'impôt auprès de l'Agence du revenu du Canada.

La sénatrice Marshall : Qui décide que ce crédit d'impôt donne effectivement d'excellents résultats? Je veux dire, ce ne sont encore que des projets pilotes.

M. Baylor : Oui. En gros, c'est ce qui est prévu par la loi. La loi a défini un certain nombre de paramètres et de lignes directrices qui, pour l'essentiel, décrivent l'équipement en question. Comme je le disais, NRCan doit approuver le projet, et ce projet doit répondre à tous les critères requis. Il s'agit bien sûr d'un projet de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, et le stockage doit être effectué comme il se doit. En fonction de cela, les promoteurs présenteront par la suite leurs demandes, s'ils satisfont aux exigences de la loi, et l'ARC leur accordera alors le crédit d'impôt.

La sénatrice Marshall : Mais je m'intéresse davantage aux résultats.

M. Baylor : Oui.

La sénatrice Marshall : Je comprends la procédure à suivre pour obtenir l'argent, mais ils ont déjà touché cet argent. Comment déterminez-vous si leur projet est fructueux? Vous contentez-vous de verser cet argent?

Mr. Baylor: What we're going to start to see is the value of those claims and the amounts paid out. Now, at this point — and this is probably what you're getting at — in terms of the information that has been released publicly and what the government has, there haven't been investments at this stage, but we are seeing people starting to make those submissions to Natural Resources Canada, and that would eventually lead to claims being paid out.

We would see that in the public accounts that are reported and the data from the Canada Revenue Agency.

Senator Marshall: That doesn't really answer my question, but my time is up.

[Translation]

Senator Forest: Thank you for being with us.

Here's my first question. The government accepted amendments to make clear that certain laws cannot be waived, especially the Access to Information Act and the Conflict of Interest Act.

The Official Languages Act is not on that list, however, something the commissioner has criticized. In your view, would it be problematic if the Senate were to add the act to the list, to ensure that, under the sandbox, no one is exempt from the Official Languages Act, which is recognized across the country?

[English]

Jenelle Power, Executive Director, Red Tape Reduction Office, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you for the question. This is a list of a number of acts that are excluded, but it is not a complete list. There are other acts that cannot be used within the sandboxes. To be used for the sandboxes, you have to meet a number of criteria, including an exemption that has to be in place with the intention of changing a regulation in the future.

I want to clarify, just because it's not on the list doesn't mean that it is automatically one that could be considered for sandbox usage.

[Translation]

Senator Forest: Are you saying the Official Languages Act is on the list or not?

Michael DeJong, Assistant Secretary, Regulatory Affairs, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you for your question.

M. Baylor : Nous allons commencer à voir la valeur de ces demandes de crédit d'impôt et les montants versés. À ce stade — et c'est sans doute ce à quoi vous voulez en venir —, d'après les informations rendues publiques et celles dont dispose le gouvernement, aucun investissement n'a encore été réalisé, mais nous constatons que des gens commencent à présenter leurs plans de projet à Ressources naturelles Canada, ce qui aboutira tôt ou tard au versement de crédits d'impôt.

Nous pourrions constater ces versements dans les comptes publics qui seront publiés et dans les données de l'Agence du revenu du Canada.

La sénatrice Marshall : Cela ne répond pas vraiment à ma question, mais mon temps est écoulé.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci d'être avec nous.

Ma première question est la suivante : le gouvernement a accepté des amendements afin de préciser que certaines lois sont incontournables, particulièrement la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur les conflits d'intérêts.

Or, la Loi sur les langues officielles ne figure pas dans cette liste. Le commissaire a déploré cette situation. Est-ce que ce serait problématique, à votre avis, si le Sénat ajoutait cette loi à la liste pour faire en sorte que, dans le carré de sable, on ne puisse y soustraire la Loi sur les langues officielles, qui est reconnue d'un océan à l'autre?

[Traduction]

Jenelle Power, directrice exécutive, Bureau de réduction du fardeau administratif, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je vous remercie de la question. Il s'agit d'une liste non exhaustive de lois qui sont exclues. Il y a d'autres lois qui ne peuvent pas être utilisées dans les bacs à sable. Pour le faire, il faut satisfaire à un certain nombre de critères, notamment avoir une exemption relative à la modification future de la réglementation.

Je tiens à préciser que si cela ne figure pas sur la liste, cela ne signifie pas automatiquement que l'on peut envisager son utilisation dans le bac à sable.

[Français]

Le sénateur Forest : Est-ce que vous nous dites que la liste comprend ou pas la Loi sur les langues officielles?

Michael DeJong, secrétaire adjoint, Affaires réglementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je vous remercie de la question.

I want to make clear that the Official Languages Act is applied for all the sandboxes. For instance, if the Minister of Transport decides to run a sandbox with respect to the rail sector, official languages rules and legislation are applicable in those circumstances.

Senator Forest: Does that mean that the Official Languages Act is formally considered one of the exception laws?

Mr. DeJong: Thank you for your question.

Currently, the Official Languages Act is not on the list of exceptions, but while departments are running sandboxes, all official languages rules must be applied.

Senator Forest: It's not on the list, then, but it has to be applied? I still don't quite understand.

The Chair: I understand. Same for me. Could you please clarify? I'm struggling to understand why. Are there other laws like that? The government put together a list of exceptions to exclude certain laws, and now you're telling us that, even though the Official Languages Act isn't on the list, it has to be applied. Are there other laws not on the list that you will be applying nevertheless? That doesn't seem very clear.

My apologies, Senator Forest.

Senator Forest: No problem.

Mr. DeJong: Thank you for asking for clarification.

When a minister decides to run a sandbox, there are very specific requirements in the bill and the sandbox policy whereby the department must make sure that the exemption is solely within the minister's mandate. If, for instance, the Transport Minister runs a sandbox for the rail sector, exemptions solely within the minister's mandate are permitted. That means the minister cannot grant an exemption from the Official Languages Act or the official languages rules.

The Chair: I have a follow-up question.

Sorry, Senator Forest.

Since the environment isn't within the minister's mandate, could the minister exclude environmental rules?

Mr. DeJong: That's correct. If the Transport Minister wants to run a sandbox, the minister cannot grant an exemption relating to environmental laws.

Senator Forest: That should be stated clearly; it should be indicated in the list. It's a little unclear. It's possible, it's not possible — it's not stated. We know, though, that the Conflict of

J'aimerais préciser que la Loi sur les langues officielles est appliquée pour tous les bacs à sable. Par exemple, si le ministre des Transports décide de lancer un bac à sable au sujet du secteur ferroviaire, les lois et les règles au sujet des langues officielles s'appliquent dans ces circonstances.

Le sénateur Forest : Donc, la Loi sur les langues officielles est considérée officiellement comme une des lois d'exception?

M. DeJong : Merci de la question.

Présentement, la Loi sur les langues officielles n'est pas sur la liste d'exclusion, mais pendant que les bacs à sable sont menés par les ministres, toutes les règles au sujet des langues officielles doivent être appliquées.

Le sénateur Forest : Donc, elle ne l'est pas, mais elle doit être appliquée? Je ne comprends pas encore tout à fait.

Le président : Je comprends, moi aussi. Pourriez-vous clarifier? J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi. Est-ce qu'il y a d'autres lois comme cela? On fait une liste d'exclusion pour exclure certaines lois, et là, vous nous dites que la Loi sur les langues officielles n'est pas là, mais on doit l'appliquer quand même. Est-ce qu'il y a d'autres lois qui ne sont pas là et que vous allez appliquer quand même? Cela ne semble pas très limpide.

Je m'excuse, sénateur Forest.

Le sénateur Forest : Aucun problème.

M. DeJong : Merci de la question de clarification.

Lorsqu'un ministre décide de lancer un bac à sable, il y a des exigences très précises dans le projet de loi et la politique sur les bacs à sable qui demandent au ministre de s'assurer que l'exemption est seulement dans le mandat du ministre. Si, par exemple, le ministre des Transports lance un bac à sable au sujet du secteur ferroviaire, les exemptions doivent être exclusivement sous son mandat. Le ministre ne peut donc pas donner une exemption sur la Loi sur les langues officielles ni les règles sur les langues officielles.

Le président : Je vous pousse.

Je m'excuse, sénateur Forest.

L'environnement n'est pas dans son mandat, donc pourrait-il exclure les règles d'environnement?

M. DeJong : C'est exact. Si le ministre des Transports veut commencer un bac à sable, il ne peut pas donner une exemption sur les lois concernant l'environnement.

Le sénateur Forest : On aurait intérêt à ce que ce soit clarifié, que ce soit inscrit dans la liste. C'est un peu ambigu. On peut, on ne peut pas, on ne voit pas. On sait cependant que la Loi

Interest Act applies; it's formally listed. There should be clarity on this.

My second question pertains to phosphate. The House of Commons added phosphate to the list of critical minerals, making it eligible for the Critical Mineral Exploration Tax Credit. This measure will help First Phosphate, a Quebec mining company that produces high-purity phosphate to manufacture lithium-iron-phosphate batteries. That addition brings to mind a question. How does a mineral get added to the critical minerals list? Are there criteria, such as the purpose it serves or the product it will be used for? What are the criteria for determining whether something is a critical mineral and classifying it as such?

Mr. Baylor: Thank you. I can answer that.

With respect to expanding the list, the credit already covered an initial set of critical minerals. What the budget does is expand eligibility. It expanded eligibility to . . . I'm looking for the page. Here it is. It says, "critical minerals necessary for defence, semiconductors, energy, and clean technologies."

Those are the criteria. The 12 critical minerals that were added in the original budget were based on that definition.

Now, as for phosphate, it meets those criteria as well. Originally, since it was mainly used for fertilizer, the decision was made not to include it. However, I believe the issue was raised in the House of Commons, where the point was made that phosphate has that purpose.

As you pointed out, there are companies that make the type of battery that contains phosphate. Even though it was primarily used for fertilizer, there was a decision not to include it. Ultimately, the House of Commons decided to add it.

Senator Forest: Thank you.

[English]

Senator Ross: Good morning. I'm interested in asking a question about the regulatory sandbox. It's something that's recognized internationally as a red tape reduction and supporting innovation. I'm wondering if the changes that were made in the amendment have just simply added a tremendous amount of red tape to the rollout of this concept and being able to implement it. Can you give me your comments on that, and can you tell me if you think it's a good balance between ensuring that Canadians are okay with these changes, or whether or not it's become too confusing, as evidenced by some of the questions we've had?

Ms. Power: Thank you for the question. I would say that some of the amendments just give more precision to some of the original design elements. For example, in the original design, it was written that you needed to do public consultation in advance.

sur les conflits d'intérêts s'applique, c'est officiel. Il y aurait lieu de préciser.

Ma deuxième question concerne le phosphate. Le phosphate a été ajouté par la Chambre des communes à la liste des matériaux critiques. Il a accès aux crédits pour l'exploration. Cette mesure bénéficiera notamment à la société minière québécoise First Phosphate, qui extrait du minerai pour la fabrication de batteries lithium-fer-phosphate. Cet ajout m'amène à vous poser une question : comment détermine-t-on qu'un matériau est inclus dans les matériaux critiques? Est-ce qu'il y a une liste de critères, notamment à quoi cela servira ou que cela entrera dans quel produit? Quels sont les critères qui permettent de déterminer et de classer des matériaux critiques ou non?

M. Baylor : Merci. Je peux répondre à cette question.

Pour l'expansion, il y avait une première tranche de minéraux critiques qui était déjà incluse dans le crédit. Ce que le budget fait, c'est de les étendre. Ils les ont étendus aux... Je cherche la page. Voilà. Je cite : « Les minéraux critiques sont nécessaires pour la défense, les semi-conducteurs, l'énergie et les technologies propres. »

Ce sont les critères. Les 12 minéraux critiques qui ont été ajoutés dans le budget initial, c'était basé sur cette définition.

Maintenant, le phosphate remplit ces critères aussi. À l'origine, comme c'est aussi principalement utilisé comme engrais, il y avait une décision de ne pas le faire. Toutefois, je crois que cela a été soulevé à la Chambre des communes. Ils ont dit que cela avait cette utilité.

Comme vous l'avez souligné, il y a des compagnies avec le genre de batterie qui l'utilisent. Même si principalement, c'était pour l'engrais, il y avait eu une décision de ne pas le mettre. En fin de compte, la Chambre des communes a décidé de l'ajouter.

Le sénateur Forest : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Ross : Bonjour. J'ai une question sur le bac à sable réglementaire. Il s'agit d'une mesure reconnue à l'échelle internationale comme moyen de réduire les formalités administratives et d'appuyer l'innovation. Je me demande si les changements apportés dans l'amendement n'ont pas simplement alourdi considérablement les formalités administratives liées au déploiement et à la mise en œuvre de ce concept. J'aimerais avoir votre avis à ce sujet. Selon vous, y a-t-il un bon équilibre pour veiller à ce que les Canadiens soient d'accord avec ces changements? Cela porte-t-il trop à confusion, comme en témoignent les questions que nous avons reçues?

Mme Power : Je vous remercie de la question. Je dirais que certaines modifications ne font que préciser davantage certaines des dispositions initiales. Par exemple, selon le libellé initial, des consultations publiques devaient être menées au préalable.

Now, with the new legislation, it specifies you have to do that for at least 30 days. It is the same with having to make the decision public. It used to say, "As soon as is feasible." The new regulation in the amendment states that it has to be done within 30 days. Some of those pieces are just additional precision or parameters for how you do it.

There are a couple of other additions that are additional steps that you do need to undertake to do a sandbox. You now have to table a report to Parliament within 90 days, and the minister needs to be available. For some of those pieces, there are additional steps with the amended design.

Senator Ross: Do you feel that that negates the positive aspects of implementing a sandbox?

Ms. Power: I would say it scopes it in. Probably the biggest change will be that it's only for the financial tech and the clean technology sectors. The application is certainly more scoped in, and there are additional steps compared to the original legislation.

Senator Ross: Given these changes, are you hearing anything from industry about their concerns with the amendments, or are they being quiet at this time?

Ms. Power: I haven't heard from the industries, particularly. I do know that most industries are quite supportive of the original design. We did do quite a bit of initial consultation, and they did see it as a really great tool for innovation and to move things quickly and to try things out in a quicker way than the full process, but we haven't had any engagements since the amendments were adopted.

Senator Ross: Do you anticipate having engagement with industry and with the financial sector on these amendments and seeing what their concerns or thoughts are?

Ms. Power: We have ongoing conversations with industries. I'm meeting with industries weekly, so I anticipate we will hear from them. Once the legislation is finalized, we'll try to figure out what our engagement plan would be going forward.

Senator Ross: Thank you very much.

[Translation]

Senator Hébert: Division 22 of Bill C-15 enacts the Canada Development Investment Corporation Act. This corporation operated under what is called the Canada Business Corporations Act for 44 years. Thank you to Senator Marshall for letting me know about this. Can you explain to me why a decision was

Maintenant, la nouvelle version précise que ces consultations doivent durer au moins 30 jours. Il en va de même pour la publication de la décision. Auparavant, il était indiqué « dès que possible ». Selon la nouvelle réglementation prévue dans l'amendement, elles doivent durer au moins de 30 jours. Certains de ces éléments ne font qu'apporter des précisions ou des modalités supplémentaires quant à la façon procéder.

D'autres ajouts énoncent les étapes supplémentaires requises pour créer un bac à sable. Un rapport au Parlement doit être déposé dans les 90 jours, et le ministre doit être disponible. Selon la version modifiée, certains éléments comportent des étapes supplémentaires.

La sénatrice Ross : Cela annule-t-il les aspects positifs de la mise en œuvre d'un bac à sable, à votre avis?

Mme Power : Je dirais que cela précise le champ d'application. Le changement le plus important sera probablement que cela vise uniquement les secteurs de la technologie financière et des technologies propres. Le champ d'application est certainement plus limité, et il y a des étapes supplémentaires comparativement à la mesure législative initiale.

La sénatrice Ross : Compte tenu de ces changements, l'industrie a-t-elle exprimé ses préoccupations au sujet des amendements, ou reste-t-elle silencieuse pour le moment?

Mme Power : Je n'ai pas reçu de commentaires des industries en particulier. Je sais que la plupart des industries sont très favorables à la version initiale. Nous avons mené de vastes consultations au départ, et elles considéraient qu'il s'agissait d'un excellent outil pour favoriser l'innovation, accélérer les choses et passer à la mise à l'essai plus rapidement qu'avec le processus complet, mais nous n'avons eu aucun échange depuis l'adoption des amendements.

La sénatrice Ross : Comptez-vous tenir des consultations avec l'industrie et le secteur financier au sujet de ces modifications afin de connaître leurs préoccupations ou observations?

Mme Power : Nous entretenons un dialogue continu avec les industries. J'ai d'ailleurs des rencontres hebdomadaires avec leurs représentants. Donc, je m'attends donc à recevoir leurs commentaires. Lorsque le projet de loi sera finalisé, nous tâcherons de déterminer notre plan de mobilisation pour la suite des choses.

La sénatrice Ross : Merci beaucoup.

[Français]

La sénatrice Hébert : La section 22 du projet de loi C-15 édicte la Loi sur la Corporation de développement des investissements du Canada. Cette corporation opérait sous ce qu'on appelle la Loi canadienne sur les sociétés par actions durant 44 ans. Merci à la sénatrice Marshall de m'avoir informée

made to create a specific act for this corporation? What are the associated budgets?

Judith Hamel, Director General, Financial Services Division, Department of Finance Canada: I don't think we have the experts in the room with us today. I think we'll take it off-line.

Senator Hébert: Yes, thank you. If we could also have the budgets, the staff that are allocated, if that changes the budgets attached to this corporation or not.

I have another question related to Senator Forest's question about the regulatory sandbox.

Mr. DeJong, you clearly explained that ministers cannot intervene in their regulatory sandbox on laws that are not under their jurisdiction. Why, then, put in exemptions? If I'm the Minister of the Environment, and I can't establish a regulatory sandbox and exclude something like the Privacy Act from my sandbox, then why are there exemptions? I'm trying to understand.

Mr. DeJong: Thank you for the question. I'd like to use an example.

[English]

In 2025, Transport Canada launched a regulatory sandbox on testing hydrogen-powered and battery-powered locomotives. Obviously, that is very important in terms of supporting Canada's railways to introduce low-emission, clean technology. In this case, the regulatory requirements are currently geared toward conventional technologies, like diesel-powered locomotives. The exemption was specifically required to support testing and determining what the safety requirements would be for this new, clean technology.

During the launch of the sandbox, the parameters involved ensuring there would be appropriate oversight, inspections and crew training, but at all times the management of that regulatory sandbox still had to respect things like the Official Languages Act. So a minister who implements a regulatory sandbox must stay within their respective legislative mandate.

[Translation]

For example, for official languages, from time to time, the Minister of Canadian Heritage or the President of the Treasury Board puts forward a regulatory framework to strengthen official languages and protect the French language. In that case, the sandbox will provide an opportunity for experimentation.

à ce sujet. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi on a décidé de faire une loi spécifique pour cette corporation? Quels sont les budgets qui y sont rattachés?

Judith Hamel, directrice générale, Division des services financiers, ministère des Finances Canada : Je ne crois pas que nous avons les experts pour ce sujet dans la pièce avec nous aujourd'hui. Je crois que nous allons prendre la question en différé.

La sénatrice Hébert : Oui, merci. Si on pouvait également avoir les budgets, les effectifs qui sont affectés, si cela change les budgets rattachés à cette corporation ou non.

J'ai une autre question en lien avec celle du sénateur Forest concernant le bac à sable réglementaire.

Monsieur DeJong, vous avez bien expliqué qu'un ministre ne peut pas intervenir dans son bac à sable réglementaire sur des lois qui ne relèvent pas de sa gouverne. Pourquoi alors avoir mis des exemptions? Si je suis ministre de l'Environnement et que je ne peux pas faire un bac à sable réglementaire et exclure une loi comme la Loi sur la protection des renseignements personnels de mon bac à sable, pourquoi alors a-t-on prévu des exemptions? Je cherche à comprendre.

M. DeJong : Je vous remercie de la question. J'aimerais utiliser un exemple.

[Traduction]

En 2025, Transports Canada a lancé un bac à sable réglementaire pour la mise à l'essai de locomotives alimentées par des piles à hydrogène et des batteries. Cela revêt évidemment une grande importance pour aider les sociétés ferroviaires canadiennes à introduire des technologies propres à faibles émissions. Dans ce cas précis, les exigences réglementaires sont actuellement axées sur les technologies conventionnelles, comme les locomotives diesel. L'exemption était expressément requise pour permettre les essais et établir les exigences de sécurité requises pour cette nouvelle technologie propre.

Lors du lancement du bac à sable, les paramètres mis en place visaient à garantir une surveillance adéquate, des inspections et la formation des équipages, mais la gestion de ce bac à sable réglementaire devait en tout temps respecter des choses comme la Loi sur les langues officielles. Donc, un ministre qui met en œuvre un bac à sable réglementaire est tenu de respecter son mandat prévu par la loi.

[Français]

Par exemple, pour les langues officielles, de temps en temps, le ministre du Patrimoine canadien ou le président du Conseil du Trésor met de l'avant un cadre réglementaire pour renforcer les langues officielles et la protection de la langue française. Dans ce cas, le bac à sable donnera l'occasion de mener des expériences.

[English]

It will help to find additional data and evidence in order to further advance and evolve regulations around official languages.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome to our witnesses.

My first question is for Ms. Hamel. It relates to consumer banking, also known as open banking, which allows individuals to share their financial data with providers. Amendments have been proposed. At the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy, the entire division was examined, and amendments were made in the other place. I believe they were proposed by the Bloc Québécois, and they had to do with the handling of personal information.

Can you tell me a little bit about this amendment?

Ms. Hamel: Thank you for the question.

Indeed, the House of Commons adopted an amendment to Division 9, subsection 85(1), dealing specifically with consent. The amendment adds a provision specifying that the proposed legislation will not override any pre-existing federal or provincial laws or regulations on this matter, namely, on consent.

This amendment clarifies what was already understood in the legislative framework, that the Consumer-Driven Banking Act in no way restricts federal and provincial regulators from regulating businesses or institutions falling under their jurisdiction.

Senator Gignac: With that in mind, since regulations for the Canadian financial system are subject to both federal and provincial laws, what about the handling of complaints to avoid duplication between the federal and provincial governments, given that securities brokers and institutions such as Desjardins are subject to provincial regulation? I understand that this component was rejected in amendments and discussions in committee. Why didn't we move forward with this recognition for the handling of complaints in order to avoid duplication?

Ms. Hamel: As I noted, the Consumer-Driven Banking Act does not override existing frameworks, whether provincial or federal. It is important to clarify that it only affects data sharing, and not the services offered or provided as a result of data transfer. It only concerns data sharing between entities. It sets out a common set of rules for participants in the framework.

[Traduction]

Cela contribuera à trouver des données et des preuves supplémentaires afin de faire progresser et évoluer la réglementation relative aux langues officielles.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue à nos témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Hamel. Elle concerne les services bancaires aux consommateurs, connus également sous le terme système bancaire ouvert, qui permettent aux particuliers de partager leurs données financières avec les fournisseurs. Des amendements ont été proposés. Au Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie, on a analysé toute cette section, et des amendements ont été apportés à l'autre endroit à cet égard. Je crois qu'ils ont été proposés par le Bloc québécois, et concernaient notamment le traitement des renseignements personnels.

Pouvez-vous me parler un peu de cet amendement?

Mme Hamel : Merci de la question.

En effet, la Chambre des communes a adopté un amendement au paragraphe 85(1) de la section 9 portant spécifiquement sur le consentement. L'amendement ajoute une disposition précisant que la législation proposée n'aura pas préséance sur les lois ou règlements fédéraux ou provinciaux préexistants à ce sujet, soit au sujet du consentement.

Cet amendement clarifie ce qui était déjà entendu dans le cadre législatif, à savoir que la Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs ne limite aucunement les régulateurs fédéraux et provinciaux de réglementer les entreprises ou institutions tombant sous leur juridiction.

Le sénateur Gignac : Dans cette optique, attendu que pour le système financier canadien, la réglementation est assujettie à la fois aux lois fédérales et provinciales, qu'en est-il du traitement des plaintes pour éviter un dédoublement entre le gouvernement fédéral et provincial, vu que les courtiers en valeurs mobilières et les institutions comme Desjardins sont soumis à la réglementation provinciale? Je crois comprendre que ce volet a été rejeté dans les amendements et les discussions en comité. Pourquoi n'est-on pas allé de l'avant avec cette reconnaissance pour ce qui est du traitement des plaintes afin d'éviter un dédoublement?

Mme Hamel : Comme je l'ai précisé, la Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs n'a pas préséance sur les cadres existants, tant provinciaux que fédéraux. Il importe de préciser qu'elle ne touche que le partage des données et non les services offerts ou fournis suite au transfert des données. Elle ne concerne que le partage des données entre les entités. Elle établit

These common rules apply to all participants. If a provincial government, for entities under its jurisdiction, wants to add regulations, the regulations will apply.

Senator Gignac: Thank you.

Senator Dalphond: My question is the same as Senator Forest's and Senator Hébert's. Why was the act amended to add a list of statutes that cannot be excluded, but whose application is excluded? I'm talking about the amendment that was made to clause 208. Why add 13 specific statutes if the minister can't touch them, unless they fall under his department's jurisdiction?

Mr. DeJong: Thank you for the question.

[English]

There seems to be a misconception around the regulatory sandbox proposals. Based on some of the coverage around regulatory sandboxes, it seems that they gave the impression that there would be something undemocratic or a sweeping power associated with it. But the proposal is very clear that any regulatory sandbox must be under the sponsoring minister's authority and has to be very narrow in focus. The example I used was specifically around changing from diesel fuel to hydrogen-powered. But I think that misconception led to a sense of concern and, therefore, created a list of legislation specifically excluded from the authorities.

Senator Dalphond: It's like the suspender and the belt. The belt was not necessary, but it was added.

Mr. DeJong: To your point, senator, the impact of that amendment will provide a sense of certainty and confirmation that regulatory sandboxes will not be applied under those statutes.

Senator Dalphond: Wouldn't that be the effect of this addition? It would make the minister responsible for that sandbox, and if they were responsible for one of these bills, they can no longer exempt it?

Mr. DeJong: That's correct.

Senator Dalphond: Okay. So it's more than a misunderstanding. It's taking away from the sandbox something that might have been in the sandbox for that minister.

Mr. DeJong: Right. Only for that minister. So, for example, in the event that the Official Languages Act were to be added to that list, that would remove the minister's ability to use a regulatory sandbox to advance regulatory development and support innovation, as it related to official languages.

un ensemble de règles communes pour les participants au cadre. Ces règles communes s'appliquent à l'ensemble des participants. Si un gouvernement provincial, pour les entités qui tombent sous sa juridiction, veut ajouter des règlements, ces derniers s'appliqueront.

Le sénateur Gignac : Merci.

Le sénateur Dalphond : Ma question est la même que celle du sénateur Forest et de la sénatrice Hébert. Pourquoi a-t-on modifié la loi pour ajouter une liste de lois qui ne peuvent pas être exclues, mais dont l'application est exclue? Je parle de l'amendement qui a été apporté à l'article 208. Pourquoi avoir ajouté 13 lois spécifiques si le ministre ne peut pas y toucher, à moins qu'elles ne fassent partie de son ministère?

M. DeJong : Merci de la question.

[Traduction]

Il semble y avoir de fausses idées au sujet des propositions relatives au bac à sable réglementaire. La couverture à ce sujet semble donner l'impression qu'il y aurait quelque chose d'antidémocratique ou un pouvoir considérable associé à cela. Cependant, la proposition est très claire : tout bac à sable réglementaire doit relever de l'autorité du ministre parrain et doit avoir une portée très ciblée. Dans l'exemple que j'ai utilisé, il s'agissait précisément du remplacement du diesel par l'hydrogène. Cependant, je pense que cette idée fautive a entraîné des préoccupations, d'où la création d'une liste de lois expressément exclues de ces pouvoirs.

Le sénateur Dalphond : C'est comme les bretelles et la ceinture. La ceinture n'était pas nécessaire, mais elle a été ajoutée.

M. DeJong : Pour répondre à votre question, sénateur, cet amendement offrira de la certitude et confirmera que les bacs à sable réglementaires ne seront pas appliqués en vertu de ces lois.

Le sénateur Dalphond : Ne serait-ce pas l'effet de cet ajout? Cela rendrait le ministre responsable de ce bac à sable, et s'il était responsable d'un de ces projets de loi, il ne pourrait plus l'exempter?

M. DeJong : C'est exact.

Le sénateur Dalphond : D'accord. Donc, c'est plus qu'un malentendu. On se trouve à retirer du bac à sable quelque chose qui aurait pu se trouver dans le bac à sable pour ce ministre.

M. DeJong : C'est exact. Seulement pour ce ministre. Donc, par exemple, si la Loi sur les langues officielles était ajoutée à cette liste, cela priverait le ministre de la possibilité de recourir à un bac à sable réglementaire pour faire avancer l'élaboration de la réglementation et soutenir l'innovation, dans la mesure où cela concerne les langues officielles.

Senator Dalphond: So it's more than the belt and the suspenders. It's an additional restriction.

With regard to transparency, within 30 days, a report has to be published. Then the minister has to report to Parliament within 90 days and has to appear before a committee to explain?

Ms. Power: Yes, that's correct. For the most part, they are about transparency, although there is the amendment that scopes it to just clean tech and finance tech, which is probably the biggest change.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator C. Deacon: Thank you, witnesses, for being here. I want to keep going on the sandbox initiative. I'm concerned about the changes that the opposition pushed in the House, and the reason I'm concerned about them is that they restrict the use and add red tape, which is the opposite of what we want to see. I come at it from the perspective of an entrepreneur. We are going to be restricting our ability to act in some of the most promising areas of innovation. Most areas of innovation don't fit neatly into one regulator or one department. The greatest innovations cut across a lot of departments. The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans just recently published a report on a new area where Canada is a global leader and where we could move at an accelerated pace in carbon removal as it relates to oceans and has a great effect on ocean ecology and as a carbon removal technology to fight climate change. But that's an area that falls under four different regulators and four different departments, and the regulators are already saying, okay, we need to go in and send our enforcement officers to shut this down until we're comfortable. It's a perfect place for a sandbox. But it would seem that these changes that have been promoted in the House and accepted by the House as a way to pass this bill will restrict that from occurring. For me, I find that very concerning because we seem to have undermined the purpose of this bill due to misinformation and misunderstanding. What do we do in that situation? What is your advice to our committee, who wants to see this area of innovation move ahead and has a very strong report out on the issue?

Ms. Power: Thanks for that example. It's a really good one. It is a very complex regulatory system. Within the legislation, it does indicate that if there is an act that is under two ministers' portfolios, both ministers can agree to make the exemption together. That may apply in this situation. I would say the example that you're giving is maybe within the clean technology sector, so there is a possibility that that could still be a use case for the existing legislation. But certainly, the scope is now more

Le sénateur Dalphond : C'est donc plus que la ceinture et les bretelles. C'est une restriction supplémentaire.

Concernant la transparence, un rapport doit être publié dans les 30 jours. Ensuite, le ministre doit faire rapport au Parlement dans les 90 jours et il doit comparaître devant un comité pour fournir des explications. Est-ce exact?

Mme Power : Oui, c'est exact. Cela porte en grande partie sur la transparence, même s'il y a l'amendement qui limite la portée aux technologies propres et aux technologies financières, ce qui est probablement le changement le plus important.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le sénateur C. Deacon : Je remercie les témoins de leur présence. Je veux poursuivre sur l'initiative du bac à sable. Je suis préoccupé par les modifications poussées à la Chambre par l'opposition, parce qu'elles restreignent l'utilisation et ajoutent des formalités administratives, ce qui est le contraire de ce que l'on veut. J'aborde la question du point de vue d'un entrepreneur. Nous allons limiter notre capacité d'agir dans certains domaines d'innovation parmi les plus prometteurs. La plupart des domaines d'innovation ne relèvent pas d'un seul organisme de réglementation ou ministère. Les innovations les plus importantes touchent plusieurs ministères. Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans vient de publier un rapport sur un nouveau domaine dans lequel le Canada est un chef de file mondial. Il s'agit d'une technologie d'élimination du carbone qui nous permettrait d'accélérer l'élimination du carbone des océans, qui a un effet considérable sur l'écologie océanique et contribue à la lutte contre les changements climatiques. Cela relève toutefois de quatre organismes de réglementation et de quatre ministères. Les organismes de réglementation ont déjà annoncé leur intention d'intervenir et d'envoyer leurs agents d'application pour arrêter ces activités jusqu'à ce qu'ils soient à l'aise avec cela. C'est un cas idéal pour un bac à sable. Or, il semble que les modifications mises de l'avant, puis adoptées à la Chambre comme moyen de faire adopter ce projet de loi empêcheront que cela se concrétise. Je trouve cela très préoccupant, car nous semblons avoir miné l'objectif du projet de loi en raison de la désinformation et de l'incompréhension. Que doit-on faire, dans ce cas? Que conseillerez-vous au comité, qui souhaite voir ce secteur d'innovation aller de l'avant et qui a publié un rapport très étoffé sur la question?

Mme Power : Je vous remercie de cet excellent exemple. Il s'agit d'un système de réglementation très complexe. La mesure législative prévoit que si une loi relève de la compétence de deux ministres, ceux-ci peuvent convenir d'accorder une exemption. Cela pourrait s'appliquer dans ce cas précis. Je dirais que votre exemple pourrait concerner le secteur des technologies propres; il est donc possible que la loi existante s'applique dans ce cas. Cependant, il est certain que la portée est maintenant plus

narrow, and there are additional steps that any organization that wants to put in place a sandbox, if they would like to, needs to go through in terms of reporting and appearing at committees and those sorts of things.

Senator C. Deacon: Anything to add?

Mr. DeJong: Thank you for the question. I would agree entirely with Dr. Power's assessment. I would also note that, as part of the Treasury Board Secretariat's contribution to the red tape review, there was also a commitment made to looking at the fundamental tools surrounding our regulatory development process. Although regulatory sandboxes, as proposed, do continue to offer promise in terms of supporting innovation, competitiveness and economic growth, it is not our only opportunity. There will be other opportunities to look at the fundamental tools of our regulatory system and to explore other ways that we can reduce barriers to innovation and support next steps.

Senator C. Deacon: Quick follow up? Thank you very much. My concern is that this is one area that falls under four different departments that have discrete roles. Even though it's a clean technology and would qualify, it seems that the red tape added to the Red Tape Reduction Act will prevent us from moving. Is there any other mechanism that you would see available to us? That's why this Red Tape Reduction Act — the sandbox initiative — was put forward. It's for this sort of purpose.

Mr. DeJong: Thank you again, senator, for the question. It's a thoughtful point. I would certainly acknowledge the feedback around the amendments. I would note that they are intended to support a sense of certainty, clarity, transparency and parliamentary oversight.

I would also note that there are a number of other measures outside of the regulatory sandbox proposal that regulators are consistently moving toward adopting in order to speed up processes and to support economic growth. Incorporation by reference is an increasingly used tool to support regulatory development and enable situations where multiple regulators are playing in the same area. That can be an increasing use of standards, and incorporation by reference can be a way of advancing swift progress.

Senator C. Deacon: Maybe the Standards Council of Canada's standard on regulatory sandboxes could be helpful in that regard. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Deacon.

restreinte, et toute organisation qui souhaiterait mettre en place un bac à sable devra désormais suivre des étapes supplémentaires pour ce qui est de la production de rapports, de comparutions en comité, et cetera.

Le sénateur C. Deacon : Avez-vous quelque chose à ajouter?

M. DeJong : Je vous remercie de la question. Je suis tout à fait d'accord avec l'évaluation de Mme Power. Je tiens également à souligner que, dans le cadre de sa contribution à l'examen des formalités administratives, le Secrétariat du Conseil du Trésor s'est également engagé à examiner les outils fondamentaux liés à nos processus d'élaboration de la réglementation. Bien que les bacs à sable réglementaires proposés demeurent prometteurs pour ce qui est de soutenir l'innovation, la compétitivité et la croissance économique, ce n'est pas notre seule occasion. Il y aura d'autres occasions d'examiner les outils fondamentaux de notre système de réglementation et d'explorer d'autres avenues pour réduire les obstacles à l'innovation et favoriser les prochaines étapes.

Le sénateur C. Deacon : Puis-je poser une brève question complémentaire? Merci beaucoup. Ce qui me préoccupe, c'est qu'il s'agit d'un domaine qui relève de quatre ministères distincts qui ont des rôles distincts. Même s'il s'agit d'une technologie propre et qu'elle serait admissible, il semble que les formalités administratives ajoutées à la Loi sur la réduction de la paperasse nous empêcheront d'aller de l'avant. Avons-nous un autre mécanisme à notre disposition, à votre avis? Voilà pourquoi la Loi sur la réduction de la paperasse — l'initiative du bac à sable — a été présentée. Voilà à quoi elle doit servir.

M. DeJong : Je vous remercie encore une fois de votre question, sénateur. C'est un point intéressant. Je prends bonne note des observations soulevées au sujet des amendements. Je tiens à souligner qu'ils visent à assurer la certitude, la clarté, la transparence et la surveillance parlementaire.

Je tiens également à souligner qu'outre la proposition de bac à sable réglementaire, les organismes de réglementation cherchent constamment à adopter diverses autres mesures pour accélérer les processus et soutenir la croissance économique. L'incorporation par renvoi est un outil de plus en plus utilisé pour appuyer l'élaboration de la réglementation et composer avec les situations où plusieurs organismes de réglementation interviennent dans un même domaine. Il peut s'agir d'un recours accru aux normes, et l'incorporation par renvoi peut favoriser les progrès rapides.

Le sénateur C. Deacon : La norme du Conseil canadien des normes sur les bacs à sable réglementaires pourrait être utile à cet égard. Merci.

Le président : Merci, sénateur Deacon.

Senator MacAdam: With regard to amendments made to clause 208 on the Red Tape Reduction Act. They require the minister who exempts an entity from an act of Parliament to conduct public consultations for at least 30 days with interested parties, including experts and entities in the sector concerned, and that the president of the Treasury Board approve the exemption.

I'm wondering if you could just elaborate a bit to clarify what is meant in this amendment with regards to public consultations of at least 30 days. Do meetings have to be held for 30 days, or is 30 days the whole timeline of the process, getting comments and feedback? How do you close the loop on these consultations? Who decides that the consultations are extensive enough and that any kind of feedback given has been adequately taken into consideration?

Also, can you clarify the approval process? It talks about the president of the Treasury Board approving the exemption. Is this something new being layered on top of a ministers' approval?

Ms. Power: Thank you for the question. The addition to having the president of the Treasury Board to also approve is new. In the previous version, it was only the minister for whom it was their portfolio that would have to approve. Now it's also the president, so there is a two-step approval process.

With regard to the consultation, as I mentioned previously, the consultation piece was always there. There is now an additional requirement for it to be a minimum of 30 days. It's deliberately that. It really is up to the regulator to determine how extensive they need to be with their consultations. There are a lot of regulators, and they know their stakeholders best. We don't want to be too prescriptive in terms of exactly how they do that. They often do a mix of online and in-person consultations, but it would depend on the situation.

Within the policy for the sandboxes, we also provide a little bit more precision in terms of what that actually requires. For example, it does say that you need to consult with any of the implicated stakeholders. You also need to consult with any implicated jurisdictions, so if it has an impact on a province or a municipality, the regulators need to talk to them as well. Also, they need to consult with Indigenous Peoples. It's a little bit more definitive in terms of who you need to consider, but not the scope in terms of how long or the way in which they deliver them.

I think you had a third piece around the reporting of the minister. That is also a new piece. The minister would have to — within 90 days of making a decision public — be available to come to speak to Parliament. They also have to publish a report. That is an additional transparency measure that was added with the amendment. It wasn't in the original design.

La sénatrice MacAdam : Les modifications apportées à l'article 208 sur la Loi sur la réduction de la paperasse exigent que le ministre qui exempte une entité de l'application d'une loi fédérale mène des consultations publiques d'une durée d'au moins 30 jours avec les parties intéressées, y compris les experts et les entités du secteur concerné, et que le président du Conseil du Trésor approuve l'exemption.

Je me demande si vous pourriez expliquer davantage cet amendement, en particulier ce que l'on entend par des consultations publiques d'au moins 30 jours. S'agit-il de tenir des réunions durant 30 jours, ou 30 jours pour l'ensemble du processus pour obtenir des commentaires et de la rétroaction? Comment les consultations se terminent-elles? Qui décide que les consultations ont été suffisamment vastes et que tous les commentaires reçus ont été pris en considération adéquatement?

De plus, pouvez-vous clarifier le processus d'approbation? On indique que le président du Conseil du Trésor doit approuver l'exemption. Est-ce quelque chose de nouveau qui s'ajoute à l'approbation du ministre?

Mme Power : Je vous remercie de la question. L'approbation du président du Conseil du Trésor est quelque chose de nouveau. Dans la version précédente, seul le ministre responsable du portefeuille devait donner son approbation. Maintenant, avec l'ajout du président, il y a donc un processus d'approbation à deux étapes.

Quant aux consultations, comme je l'ai mentionné plus tôt, cela a toujours existé, mais il y a maintenant une exigence supplémentaire précisant que les consultations doivent durer au moins 30 jours. C'est voulu. Essentiellement, c'est à l'organisme de réglementation qu'il incombe de déterminer l'ampleur de ses consultations. Il y a beaucoup d'organismes de réglementation, et ce sont eux qui connaissent le mieux les intervenants. Nous ne voulons pas être trop prescriptifs quant à leur mécanisme de consultation. Ils optent souvent pour un mélange de consultations en ligne et en personne, mais cela dépendrait de la situation.

Nous fournissons également davantage de précisions au sujet des exigences précises dans la politique sur les bacs à sable. Par exemple, on indique que l'organisme de réglementation doit consulter tous les intervenants concernés, ainsi que toutes les administrations concernées. Donc, si cela a une incidence sur une province ou une municipalité, l'organisme de réglementation doit également leur parler. En outre, il est tenu de consulter les peuples autochtones. Les exigences sont plus précises quant aux personnes qu'il faut consulter, mais pas en ce qui concerne la portée, que ce soit pour la durée ou le mode de consultation.

Je pense que vous avez soulevé un troisième point, à savoir les rapports du ministre. C'est aussi un nouvel élément. Le ministre sera tenu de se rendre disponible — dans les 90 jours suivant l'annonce publique de la prise d'un arrêté — pour comparaître devant un comité parlementaire. Il est également tenu de publier un rapport. Il s'agit d'une mesure de transparence

Senator MacAdam: Okay, thank you.

[*Translation*]

Senator Oudar: My question is for the Treasury Board of Canada Secretariat and will focus specifically on Division 6 of Part 5 of Bill C-15, the early retirement program, which will allow public servants to leave the public service without a reduction in their pension. At the same time, the bill creates a number of major new programs and organizations that require leading-edge expertise as well as a committed public service.

The budget does talk about reducing staff through increased attrition, but it also states that Treasury Board will have to ensure the maintenance of essential services and business continuity. It will have to develop criteria to that end. I'd like you to tell us about the five criteria you're considering putting in place. What exactly will they be?

[*English*]

Ms. Power: Unfortunately, senator, I don't think we are able to speak to that. It's outside of our area of responsibility within the Treasury Board.

[*Translation*]

Senator Oudar: I was anticipating that answer, unfortunately. On the Treasury Board website, you list four responsibilities: spending oversight, administrative leadership — I'll tell you about that, since we're talking about a productivity task force — your responsibility as an employer and regulatory oversight. You have very strong performance indicators. I won't speak to the results today. That's for another day.

Regarding your administrative leadership responsibility, the budget included excerpts indicating that you had to determine criteria for the continuation of services for the programs that are planned. I would like to hear what you have to say about the recommendations on your website regarding productivity task forces, more specifically the recommendations that you have not taken into account. Your website indicates that Treasury Board of Canada does not take recommendations into account because of other government priorities. One of the recommendations you decided not to consider was to measure productivity across the entire Canadian public sector.

So why did Treasury Board of Canada decide to reject that recommendation, namely, to measure productivity across the entire public sector?

supplémentaire qui a été ajoutée avec l'amendement. Cela ne faisait pas partie de la version initiale.

La sénatrice MacAdam : Très bien, merci.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Ma question s'adresse au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et portera particulièrement sur la section 6 de la partie 5 du projet de loi C-15, soit le programme de retraite anticipée, qui permettra à des fonctionnaires de quitter la fonction publique sans diminution de leur pension. Du même souffle, le projet de loi crée plusieurs nouveaux programmes d'envergure et des organismes nécessitant une expertise de pointe ainsi qu'une fonction publique présente.

Dans le budget, on parle effectivement de réduire les effectifs par une plus grande attrition, mais on dit également que le Conseil du Trésor devra assurer le maintien des services essentiels et la continuité des activités. Il devra développer des critères en ce sens. J'aimerais que vous nous parliez des cinq critères que vous envisagez de mettre en place. Quels seront-ils exactement?

[*Traduction*]

Mme Power : Malheureusement, sénatrice, je ne pense pas que nous puissions parler de cet aspect. Cela ne relève pas de nos responsabilités au Conseil du Trésor.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : J'anticipais malheureusement cette réponse. Sur le site du Conseil du Trésor, vous indiquez quatre responsabilités : la surveillance des dépenses, le leadership administratif — je vous en parlerai, puisqu'on parle d'un groupe de travail sur la productivité — votre responsabilité d'employeur et la surveillance réglementaire. Vous avez d'ailleurs de très bons indicateurs de performance. Je ne vous parlerai pas des résultats aujourd'hui. Ce sera pour un autre jour.

Concernant votre responsabilité de leadership administratif, dans le budget, il y avait des extraits dans lesquels vous deviez déterminer des critères pour la continuation des services sur les programmes qui sont prévus. J'aimerais vous entendre sur les recommandations qui sont sur votre site par rapport aux groupes de travail sur la productivité, plus particulièrement sur les recommandations que vous n'avez pas prises en compte. Sur votre site, on mentionne que le Conseil du Trésor du Canada ne prend pas en compte des recommandations en raison d'autres priorités gouvernementales. L'une des recommandations que vous avez décidé de ne pas prendre en compte est celle de mesurer la productivité dans l'ensemble du secteur public canadien.

Alors, pourquoi le Conseil du Trésor du Canada a-t-il décidé d'écarter cette recommandation, qui était de mesurer la productivité dans l'ensemble du secteur public?

Mr. DeJong: If I understand correctly, senator, with respect, Ms. Power and I are part of the regulatory sector at Treasury Board, and we can answer questions exclusively in the regulatory area or questions about sandboxes.

Senator Oudar: When it comes to sandboxes and regulations, aren't effectiveness and productivity essential? Don't your Treasury Board colleagues need to talk to you about the productivity criteria required to ensure the effectiveness of these sandboxes? You don't work in silos at Treasury Board. Don't you talk to your minister and make sure that your organization applies these sandboxes consistently?

[English]

Mr. DeJong: The intention for regulatory sandboxes are, indeed, to support competitiveness, innovation and economic growth. So, we would be able to work with our colleagues in terms of looking at key performance indicators and other criteria in order to demonstrate the effectiveness of these.

[Translation]

Senator Oudar: Yes, this plays an important role, Mr. Chair, for consistency purposes.

[English]

Senator Pupatello: Good morning. There were a number of investment tax credits that were identified in the budget, and we spoke this morning already of the critical minerals and the activity there that we're hoping for.

This morning's *The Globe and Mail* identified a story that has been an ongoing discussion around our capability and processing of those very same critical minerals. It's one thing to have the minerals, and it's another to go get them, but if we're still reliant on outside countries to process them, how far are we actually getting down the road of self-determination in our manufacturing?

Can you identify which of the tax credits — because a number of them were added, enhanced or continued in this budget — are specifically meant to encourage additional processing of those minerals?

Mr. Baylor: Absolutely. Maybe the key one — and to your point — that is in existence and being modified in this bill is the Clean Technology Manufacturing Investment Tax Credit, which has a critical mineral component to it, and it has six critical minerals that were already included, and this budget extends that capacity. It's basically for the extraction and processing of those critical minerals. I can talk a bit to those in terms of the list.

M. DeJong : Si j'ai bien compris, sénatrice, avec respect, Mme Power et moi faisons partie du secteur réglementaire au Conseil du Trésor, et nous pouvons répondre aux questions exclusivement dans le domaine réglementaire ou les questions sur les bacs à sable.

La sénatrice Oudar : Pour les bacs à sable, le domaine réglementaire, il faut quand même qu'il y ait une efficacité et une productivité? J'imagine que vos collègues du Conseil du Trésor doivent vous parler des critères de productivité qui doivent être mis en place pour l'efficacité de ces bacs à sable? On n'est pas en silo au Conseil du Trésor. J'imagine que vous parlez à votre ministre et que vous avez une cohérence dans votre organisation pour appliquer ces bacs à sable, justement?

[Traduction]

M. DeJong : Les bacs à sable réglementaires visent en effet à favoriser la compétitivité, l'innovation et la croissance économique. Donc, nous pourrions travailler avec nos collègues pour examiner les principaux indicateurs de rendement et d'autres critères afin de démontrer leur efficacité.

[Français]

La sénatrice Oudar : Oui, ce sera important, monsieur le président, pour la cohérence.

[Traduction]

La sénatrice Pupatello : Bonjour. Un certain nombre de crédits d'impôt à l'investissement ont été cernés dans le budget, et nous avons déjà parlé ce matin des minéraux critiques et des activités que nous espérons voir dans ce domaine.

Ce matin, le *Globe and Mail* a publié un article qui fait écho à un débat de longue date au sujet de notre capacité à traiter ces minéraux critiques. C'est une chose d'avoir les minéraux, et c'en est une autre de les extraire, mais si nous dépendons toujours de pays étrangers pour les transformer, où en sommes-nous réellement sur la voie de l'autonomie dans notre secteur de la fabrication?

Pouvez-vous nous dire lesquels des crédits d'impôt — parce qu'un certain nombre d'entre eux ont été ajoutés, bonifiés ou maintenus dans ce budget — visent expressément à encourager la transformation de ces minéraux?

M. Baylor : Oui, certainement. Le crédit d'impôt le plus important — et pour répondre à votre question — qui existe déjà et qui est modifié dans ce projet de loi est le crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres, qui a un volet sur les minéraux critiques, et qui visait déjà six minéraux critiques. Le budget actuel élargit cette capacité, car il vise essentiellement l'extraction et la transformation de ces minéraux critiques. Je peux vous parler un peu plus en détail de la liste.

The initial list was lithium, cobalt, nickel, copper, graphite and rare-earth elements. Basically, the budget extended those to antimony, indium, gallium, germanium and scandium. The purpose of these is very much to encourage the extraction and processing of critical minerals. Again, this bill touches on them. This is more on the exploration side, but the Critical Mineral Exploration Tax Credit is being extended. That's the 15% tax credit that goes to people that invest in the shares of these exploration companies. That's broad. Then the Critical Mineral Exploration Tax Credit, which focuses on critical minerals, is also being extended to the 13 critical minerals that we discussed previously.

Senator Papatello: Just a final comment, perhaps. That story was interesting to me, because it suggested that while we're cleaning up the tailings ponds from all of the mining that we have been doing, we're actually able to extract some key minerals that the manufacturers are looking for. It has a double benefit of cleaning and restoring the environment and getting us the minerals that we require.

Does any of what we're talking about in tax credits or incentives deal with the ability of companies to do that?

Mr. Baylor: There is a recycling component to some of these, yes.

To be precise, we would have to look at exactly the type of extraction processing that we're talking about, but we did look at a recycling component, and some of these are focused on byproducts and co-products as well. When these things are split up, or when you're recycling and extracting and processing, from that point, under certain conditions, that would apply.

Now, exactly in what specific conditions, it would have to be case by case, and we would have to look at that individually.

Senator Papatello: Thank you.

Senator Marshall: Is there anybody here this morning with an area that has some involvement with the Alto corporation and high-speed rail? Is there anybody here that can speak to that?

My next question, then, is for the Treasury Board of Canada Secretariat. A lot of the Crown corporations don't have their own enabling legislation, so they operate under part 10 of the Financial Administration Act. Can you clarify who falls under part 10, and how do we find out who falls under part 10?

Sur la liste initiale se trouvaient le lithium, le cobalt, le nickel, le cuivre, le graphite et les éléments des terres rares. En gros, le budget a ajouté à cette liste l'antimoine, l'indium, le gallium, le germanium et le scandium, afin d'encourager concrètement l'extraction et la transformation des minéraux critiques. Encore une fois, le projet de loi aborde ce sujet. Cela concerne davantage le volet de l'exploration, mais la portée du crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques est également élargie. Il s'agit du crédit d'impôt de 15 % qui est accordé aux gens qui investissent dans les actions de ces sociétés d'exploration. Cela couvre beaucoup de choses. Ensuite, la portée du crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques, qui se concentre sur les minéraux critiques, est également étendue aux 13 minéraux critiques dont nous avons parlé plus tôt.

La sénatrice Papatello : J'aimerais faire une dernière observation. J'ai trouvé cette histoire intéressante, car on laisse entendre que, pendant que nous nettoyons les bassins de résidus de toutes les activités minières que nous avons menées, nous sommes en fait en mesure d'extraire certains minéraux importants recherchés par les fabricants. Cette démarche a donc le double avantage d'assainir et de restaurer l'environnement tout en nous fournissant les minéraux dont nous avons besoin.

Les crédits d'impôt ou les incitatifs dont nous parlons renforcent-ils la capacité des entreprises à faire cela?

M. Baylor : Certains d'entre eux comportent effectivement un volet sur le recyclage.

Pour être précis, il faudrait déterminer exactement le type de traitement des extractions dont nous parlons, mais nous sommes penchés sur une composante de recyclage, et certaines d'entre elles visent aussi les sous-produits et les coproduits. Cela s'applique, dans certaines conditions, lorsque ces éléments sont séparés ou lors du recyclage, de l'extraction et de la transformation.

Ces conditions précises sont déterminées au cas par cas. Il faudrait donc traiter chaque cas individuellement.

La sénatrice Papatello : Je vous remercie.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il quelqu'un ici ce matin qui travaille dans un domaine qui a des liens avec la société Alto et le train à grande vitesse? Quelqu'un peut-il aborder ce sujet?

Ma prochaine question s'adresse donc aux représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. De nombreuses sociétés d'État n'ont pas leur propre loi habilitante et elles fonctionnent donc en vertu de la partie 10 de la Loi sur la gestion des finances publiques. Pouvez-vous préciser qui relève de la partie 10? Comment pouvons-nous savoir qui relève de la partie 10?

It's a very confusing area, and I haven't been able to get a good explanation. Are you able to address that question?

Mr. DeJong: Thank you for the question, but, respectfully, unfortunately, our area of expertise and what we're able to speak to today refer exclusively within the regulatory domain.

Senator Marshall: I have no further questions. Thank you.

The Chair: Other questions?

[Translation]

I have a question about the credit for critical minerals. I imagine that there may be very low-grade critical minerals that, as a whole, would count as non-critical minerals. How do you assess this? Are there target or preferred grade percentages? Do you need to demonstrate that you have identified this? If you expand the list, I imagine that many mines in Canada could have minimal grades of any of these minerals. How do you proceed?

Mr. Baylor: A technical study must be carried out at the start to clearly identify that these critical minerals appear on the list.

The Chair: You have the core samples with the early tests. Will you then determine whether the tax credit applies in order to proceed?

Mr. Baylor: Exactly.

The Chair: Thank you. That was my question.

Senator Dalphond: I want to follow up on the chair's question. Is there a minimum? Does it have to be the mine's main operation? If you have a mine that extracts iron, but it turns out that something else accounts for 3% of the quantity extracted, do you qualify at that point?

Mr. Baylor: Perhaps I can get back to you to clarify. It's 50% or 90%.

Senator Dalphond: Should this constitute the main operation for it to be directed towards this critical material?

Mr. Baylor: That's the idea. I can get back to you.

Senator Dalphond: This was already being done. However, wasn't it being piled up behind the plant, because it was a residue?

C'est un point très obscur, et je n'ai pas réussi à obtenir une explication claire. Êtes-vous en mesure de répondre à cette question?

M. DeJong : Je vous remercie de cette question, mais, avec tout le respect que je vous dois, notre domaine d'expertise et ce dont nous pouvons parler aujourd'hui se limitent malheureusement exclusivement au domaine de la réglementation.

La sénatrice Marshall : Je n'ai pas d'autres questions. Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres questions?

[Français]

J'aurais une question sur le crédit pour les minéraux critiques. J'imagine qu'il peut y avoir des minéraux critiques qui sont à une très faible teneur qui, dans un ensemble, seraient pour des minéraux qui ne sont pas critiques. Comment évaluez-vous cela? Y a-t-il des pourcentages de teneur visés ou recherchés? Faut-il démontrer qu'on a identifié cela? Parce qu'en élargissant la liste, j'imagine qu'il y a beaucoup de mines au Canada où il pourrait y avoir des teneurs minimales de l'un ou l'autre de ces minéraux. Comment fonctionnez-vous?

M. Baylor : Il faut effectuer une étude technique au départ pour identifier clairement que ce sont des minéraux critiques qui apparaissent sur la liste.

Le président : Les carottes avec les tests du début et vous allez déterminer si le crédit d'impôt s'applique pour aller plus loin?

M. Baylor : C'est exactement cela.

Le président : Merci. C'était ma question.

Le sénateur Dalphond : J'ai un suivi sur la question du président. Y a-t-il un minimum? Il faut que ce soit la principale opération de la mine? Si l'on a une mine qui fait l'extraction du fer, mais il s'avère qu'il y a autre chose qui représente 3 % de la quantité extraite, est-ce qu'on se qualifie à ce moment-là?

M. Baylor : Je peux peut-être vous revenir pour préciser. C'est 50 % ou 90 %.

Le sénateur Dalphond : Il faudrait que ce soit la principale opération pour qu'elle soit dirigée vers cette matière critique?

M. Baylor : C'est l'idée, mais je peux vous revenir.

Le sénateur Dalphond : C'est ce que l'on faisait déjà, mais on l'accumulait derrière l'usine, parce que c'était un résidu?

Mr. Baylor: Exactly. When we talk about exploration, we're talking about the critical mineral exploration tax credit. It must be, as I said, either predominantly or entirely —

Senator Dalphond: Just for exploration or for mining too?

Mr. Baylor: If we're talking about minerals, it's really just for exploration. Let's be clear. These are flow-through shares that give you the right to transfer exploration expenses. As I said earlier, when you explore, a study must be carried out beforehand to say that you're exploring this area for these minerals.

Senator Dalphond: Are we encouraging mineral claims? We want these people to carry out exploration. Then, if something looks profitable, the credit will have run out. After that, will it be sold to the operator?

Mr. Baylor: It will be sold to the investor. After that, the investor will receive the exploration expenses and can deduct them, since the company can't deduct them. The investor will receive a tax credit on these transferred deductions. That's basically it.

The Chair: I think that we've raised some issues.

Senator Forest: The phosphate case that I spoke about earlier is quite a challenge. Phosphate is used extensively in agriculture compared with critical minerals. How will you sort this all out?

Mr. Baylor: We're not talking about the end use here, but rather about exploration, at the time of exploration.

Senator Forest: Will one hundred per cent of the phosphate exploration be considered?

Mr. Baylor: What you do with the phosphate afterwards isn't the issue.

Senator Hébert: It's a bit along these lines.

I would like to go back in time a bit. How can you determine a percentage at the time of exploration, since you're exploring?

Mr. Baylor: That's my understanding. I'm not an expert. I'll be careful. As I said, listen, we can get back to you regarding the criteria. I see that you have a number of questions about this. There are established criteria. It's basically an engineering study. Engineers, when they do studies before exploring . . . Obviously, before exploring, the companies, the firms — my understanding, I'm not an expert — have a good idea of what they'll find. So, based on these studies, they attest that they're mainly exploring for these critical minerals.

M. Baylor : Exactement. Quand on parle de l'exploration, on parle du crédit d'impôt pour l'exploration des minéraux critiques. Cela doit être, comme je dis, ou bien principalement ou bien entièrement —

Le sénateur Dalphond : Juste pour l'exploration ou pour l'exploitation aussi?

M. Baylor : Si l'on parle des minéraux, c'est vraiment juste pour l'exploration. Soyons clairs : ce sont des actions accréditatives qui donnent le droit de transférer les dépenses d'exploration. Comme je le mentionnais plus tôt, quand on explore, une étude doit être faite au préalable pour dire voici, on explore pour ces minéraux.

Le sénateur Dalphond : On encourage les concessions minières? On veut que ces gens fassent de l'exploration, puis à ce moment-là, si quelque chose a l'air profitable, le crédit aurait réalisé sa fin, et après cela, ce sera vendu à l'opérateur?

M. Baylor : Ce sera vendu à l'investisseur. Après cela, ce dernier recevra les dépenses d'exploration et pourra les déduire, car la firme ne peut pas les déduire. Il recevra un crédit d'impôt sur ces déductions qui lui sont transférées. C'est essentiellement cela.

Le président : Je crois qu'on a soulevé des questions.

Le sénateur Forest : Le cas du phosphate dont je parlais plus tôt est tout un défi, étant donné que le phosphate est utilisé de façon importante au niveau de l'activité agricole par rapport aux minéraux critiques. Comment allez-vous départager tout cela?

M. Baylor : Là, on ne parle pas d'utilisation ultime, mais plutôt d'exploration, au moment de l'exploration.

Le sénateur Forest : Cent pour cent de l'exploration pour le phosphate seront considérés?

M. Baylor : Ce que l'on fait avec le phosphate après, ce n'est pas la question.

La sénatrice Hébert : C'est un peu dans cette foulée.

J'aimerais revenir un peu dans le temps. Comment peut-on déterminer un pourcentage au moment de l'exploration puisqu'on explore?

M. Baylor : C'est ma compréhension. Je ne suis pas un expert, je vais faire attention. Comme je le mentionne, écoutez, on peut vous revenir sur les critères. Je vois que vous avez plusieurs questions là-dessus. Il y a des critères qui sont établis. C'est essentiellement une étude d'ingénierie. Les ingénieurs, quand ils font les études avant d'explorer... Évidemment, avant d'explorer, les compagnies, les firmes — ma compréhension, je ne suis pas un expert — elles ont une bonne idée de ce qu'elles vont trouver. Alors, basé sur ces études, elles certifient que c'est

The Chair: Take the example of an abandoned mine. I have one in my area. I think that it's niobium. We know that it exists and that mining techniques have improved. It wasn't profitable before, but it has become profitable. Does the company have access to a credit to restart the mine, or will people say that it doesn't constitute exploration?

Mr. Baylor: If the exploration expenses —

The Chair: No. However, we know that it exists, but it was abandoned.

Mr. Baylor: So, if additional exploration expenses must be incurred, yes. If you're past that stage, at that point, it could fall under another credit.

The Chair: Okay.

Senator Forest: It's important to clarify this. I gather that, in the case of exploration, you don't ask about usage. You explore, and then the credits apply to the entire exploration activity. Is that right?

Mr. Baylor: Absolutely. We can basically give the committee the criteria.

The Chair: It isn't that you want to start a mine, but you would like to help people who want to get a mine up and running.

Mr. Baylor: No, but it's in the tax rules, just to make things clear to the senators.

Senator Forest: We want our mines to rock.

The Chair: Thank you.

Honourable senators, for our second panel, we're pleased to welcome this morning the Honourable François-Philippe Champagne, Minister of Finance and National Revenue. He's joined by Nick Leswick, Deputy Minister, Department of Finance Canada.

Minister, I've been informed that you would like to speak for about five or six minutes. We'll then have some questions for you.

The Honourable François-Philippe Champagne, P.C., M.P., Minister of Finance and National Revenue: Thank you, colleagues, for inviting me to join you this morning.

As you know, last fall, I had the honour of tabling Budget 2025. The budget set out an ambitious plan for the country, designed to capitalize on Canada's many strengths and to address the challenges of these exceptional times. We're indeed living in

principalement les minéraux critiques pour lesquels elles explorent.

Le président : Prenons l'exemple d'une mine abandonnée. J'en ai une dans ma région. Je crois que c'est du niobium. On sait qu'il y en a, les techniques d'exploitation se sont améliorées, ce n'était pas rentable avant, ce l'est devenu. Est-ce qu'elle a accès à un crédit pour repartir la mine ou on dira que ce n'est pas de l'exploration?

M. Baylor : Si les dépenses d'exploration —

Le président : Non, mais on le sait qu'il y en a, mais elle a été abandonnée.

M. Baylor : Donc, s'il y a encore des dépenses d'exploration qui doivent être faites, oui. Si on est après ce stade, à ce moment-là, cela pourrait tomber sous un autre crédit.

Le président : D'accord.

Le sénateur Forest : C'est important que l'on ait une précision. Ce que je comprends, c'est qu'au niveau de l'exploration, on ne pose pas la question de l'usage, on explore, et à ce moment-là, les crédits s'appliquent pour l'ensemble de l'activité d'exploration. Est-ce que je comprends bien?

M. Baylor : Absolument. On peut donner au comité essentiellement les critères.

Le président : Ce n'est pas qu'on veut se partir une mine, mais on veut aider les citoyens qui veulent partir des mines.

M. Baylor : Non, mais c'est dans les règles fiscales, juste pour que ce soit clair pour les sénateurs.

Le sénateur Forest : On veut avoir meilleures mines.

Le président : Merci beaucoup.

Honorables sénateurs et sénatrices, pour le deuxième panel, nous avons le plaisir d'accueillir ce matin l'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national. Il est accompagné par M. Nick Leswick, sous-ministre, ministère des Finances Canada.

Monsieur le ministre, on m'a avisé que vous souhaitez prendre la parole pour environ cinq à six minutes. Nous aurons par la suite des questions pour vous.

L'honorable François-Philippe Champagne, c.p., député, ministre des Finances et du Revenu national : Merci, chers collègues, de m'inviter parmi vous ce matin.

Vous savez, l'automne dernier, j'ai eu l'honneur de déposer le budget de 2025, qui présentait un plan ambitieux pour le pays visant à tirer parti des nombreux atouts du Canada et à relever les défis de cette période exceptionnelle. En effet, nous vivons une

an exceptional time in world history. Bill C-15, or Budget 2025 Implementation Act, No. 1, is the main legislative instrument for implementing this program.

I would like to take this opportunity to thank all the senators for all their hard work in studying this bill. Thank you for doing such a thorough job. I heard that a number of testimonies and meetings have focused on this topic, so thank you. Canadians expect each and every one of us to take swift and serious action given the circumstances that we're facing in the global economy.

I'm pleased to be here today to give you a brief overview — obviously, in the space of a few minutes, we can give only an overview of a generational plan — and to introduce the key measures contained in the budget.

[*English*]

Faced with a dramatic rupture of the global rules-based order that kept Canada prosperous for decades, our government is embracing the world as it is, not as we wish it to be. With that come new opportunities to fundamentally shift how we trade, how we influence and how we build strength at home.

When I was recently with the Prime Minister abroad, we always said, "Strong at home and strategic abroad." That's really what you see in the budget.

Quite simply, Canada has what the world needs, and I can assure you that, coming from various missions, the world wants what Canada has to offer. We have an abundance of both conventional and clean energy as well as a highly educated workforce. You represent different regions of the country, so you know that. We have well-established diplomatic relationships that span the entire world. We offer peace, order and good governance. We have fiscal firepower, which was restated by the International Monetary Fund, or IMF, recently, and the ability to unlock generational investments that will help create good-paying jobs and build a prosperous economy for decades to come.

[*Translation*]

To address the challenges of our time, Budget 2025 offers a historic investment strategy that protects and transforms our

période exceptionnelle dans l'histoire mondiale. Le projet de loi C-15, ou Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025, constitue le principal instrument législatif pour la mise en œuvre de ce programme.

J'aimerais d'ailleurs me permettre de remercier l'ensemble des sénateurs pour tout le travail que vous avez accompli concernant l'étude de ce projet de loi. Merci d'avoir fait un travail aussi exhaustif. On m'a dit qu'il y a eu plusieurs témoignages, plusieurs rencontres à ce sujet, alors je vous remercie. Les Canadiens et Canadiennes s'attendent de chacun et chacune d'entre nous que l'on agisse de façon rapide et sérieuse dans les circonstances dans lesquelles on évolue dans l'économie mondiale.

Je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui pour vous présenter un bref aperçu — parce qu'évidemment, en l'espace de quelques minutes, on ne peut que faire un aperçu d'un plan générationnel — et vous présenter les principales mesures qui sont contenues dans le budget.

[*Traduction*]

Face à une rupture spectaculaire de l'ordre mondial fondé sur des règles qui a assuré la prospérité du Canada pendant des décennies, notre gouvernement accepte le monde tel qu'il est, et non tel que nous aimerions qu'il soit. Cela s'accompagne de nouvelles occasions de changer fondamentalement la façon dont nous faisons du commerce, dont nous exerçons notre influence et dont nous renforçons nos capacités au pays.

J'ai récemment accompagné le premier ministre à l'étranger, et nous disions toujours qu'il faut rester fort au pays et agir de façon stratégique à l'étranger. C'est ce qu'on peut voir dans le budget.

En termes simples, le Canada a ce dont le monde a besoin, et je peux vous assurer que, si je me fonde sur les diverses missions auxquelles j'ai participé, le monde veut ce que le Canada a à offrir. Nous avons des énergies conventionnelles et propres en abondance, ainsi qu'une main-d'œuvre très instruite. Comme vous représentez différentes régions du pays, vous le savez bien. Nous avons des relations diplomatiques bien établies dans le monde entier. Nous offrons la paix, l'ordre et la bonne gouvernance. Notre puissante capacité financière a été réaffirmée récemment par le Fonds monétaire international, ou le FMI, et nous sommes en mesure de débloquer des investissements générationnels qui contribueront à créer des emplois bien rémunérés et à bâtir une économie prospère pour les décennies à venir.

[*Français*]

Pour relever les défis de notre époque, le budget de 2025 présente une stratégie d'investissement de portée historique qui

industries, strengthens our economy and empowers Canadians. Our government is committed to delivering major projects for Canadians at a scale and speed not seen in generations.

From housing, infrastructure and defence to productivity and competitiveness, our plan puts Canadian workers front and centre and the national interest at the core of every decision that we make. This plan also defends our sovereignty through historic investments in national defence, security and the capabilities that we need to protect Canadians and certainly to ensure our sovereignty in Northern Canada.

[English]

As such, it is my earnest belief that Budget 2025 — and by extension, the budget implementation act, which I am here this morning here with our deputy minister to present — is the plan our country needs to leverage these enviable assets, shape our economy and secure our future. In other words, it's the right plan at the right time.

[Translation]

To supercharge investment in research and development, Bill C-15 will enhance the scientific research and experimental development tax benefits. We're doubling the enhanced credit expenditure limit from \$3 million to \$6 million, while extending eligibility to Canadian small- and medium-sized businesses and restoring capital expenditures as eligible costs.

This measure will be paired with a productivity superdeduction, which will reduce Canada's marginal effective tax rate, or METR, by more than two percentage points. This makes Canada the G7 country with the most competitive tax system for new business investments. As a result, businesses can invest and grow more easily. This sends a clear message to investors. Canada is the destination of choice for growth and one of the best places in the world to invest. I can assure you, honourable senators, that after meeting with funds in Australia and investors in India, the eyes of the world are on Canada in such an uncertain world.

To keep the Canadian economy successful and thriving, we know that the key to competitiveness and long-term growth lies in being a low-carbon economy leader. The climate competitiveness strategy our government proposed in Budget 2025 will stimulate the investments needed for Canadian businesses to be competitive — and most importantly, thrive — in a net-zero future.

protège et transforme nos industries, renforce notre économie et donne aux Canadiens les moyens d'agir. Notre gouvernement est déterminé à réaliser de grands projets pour les Canadiens, à une échelle et à une rapidité inédite depuis des générations.

Que ce soit en matière de logement, d'infrastructure, de défense, de productivité ou de compétitivité, notre plan place les travailleurs canadiens au cœur de l'action, et l'intérêt national au centre de chacune de nos décisions. Il s'agit également d'un plan pour défendre notre souveraineté grâce à des investissements historiques dans la défense nationale, la sécurité et les capacités dont nous avons besoin pour protéger les Canadiens et Canadiennes, et certainement assurer notre souveraineté dans le Nord canadien.

[Traduction]

C'est pourquoi je crois sincèrement que le budget de 2025 — et, par conséquent, la loi d'exécution du budget, que je suis ici pour présenter ce matin avec notre sous-ministre — est le plan dont notre pays a besoin pour tirer parti de ces atouts enviables, façonner notre économie et assurer notre avenir. Autrement dit, c'est le bon plan au bon moment.

[Français]

Afin de stimuler les investissements dans la recherche et le développement, le projet de loi C-15 renforcera les avantages fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Nous doublons la limite des dépenses admissibles au crédit bonifié, la faisant passer de 3 à 6 millions de dollars, tout en élargissant l'admissibilité aux PME canadiennes et en rétablissant les dépenses en capital comme coûts admissibles.

Cette mesure sera jumelée à une superdéduction pour la productivité, ce qui réduira le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) du Canada de plus de deux points de pourcentage, faisant ainsi du Canada le pays du G7 offrant le régime d'imposition le plus compétitif pour les nouveaux investissements par les entreprises. Par conséquent, les entreprises pourront investir et se développer plus facilement. Il s'agit d'un signal clair aux investisseurs : le Canada est la destination de choix pour la croissance, et l'un des meilleurs endroits au monde pour investir. Je peux vous garantir, honorables sénateurs et sénatrices, qu'après avoir rencontré des fonds en Australie et des investisseurs en Inde, le monde a les yeux tournés vers le Canada dans un monde aussi incertain.

Pour assurer la réussite et la prospérité de l'économie canadienne, nous savons que la clé de la compétitivité et de la croissance à long terme réside dans le fait d'être un chef de file en matière d'économie à faibles émissions de carbone. La Stratégie de compétitivité climatique proposée par notre gouvernement dans le budget de 2025 stimulera les investissements nécessaires pour que les entreprises canadiennes soient concurrentielles — et surtout prospères — dans un avenir carboneutre.

As part of this strategy, Bill C-15 includes measures to introduce the Clean Electricity Investment Tax Credit to support technologies and the power grid, as well as to expand the existing suite of clean economy investment tax credits.

[English]

While we leverage Canada's many strengths to build a strong and resilient economy, we are also focused on making our economy fairer for all Canadians, no matter their circumstances, through important tax reforms. Bill C-15 introduces targeted reforms to support those that power our economy and our communities.

As an example, Bill C-15 will both exempt the Canada Disability Benefit from income calculations and expand the disability supports deduction.

Bill C-15 will also introduce something I'm very proud of, and I'm sure you would be as well, which is a temporary tax credit for personal support workers, which will provide up to \$1,100 per year to eligible workers across the nation, tangibly recognizing their vital contribution to our communities. We've seen it during COVID-19, but we should always remember that they play a vital role in our communities.

While unlocking investments that will help build the strongest economy in the G7 — that's our north star — we are also putting in place more targeted measures to immediately help Canadians. To keep our financial sector at the cutting edge, Bill C-15 will advance the government's commitment to open banking. I think that is something, Mr. Chair, that you are certainly very open to looking at.

By completing the consumer-driven banking framework, we are giving Canadians more choices, lower costs and greater control over their own financial data.

[Translation]

In order to make all these critical investments in our workers, businesses and infrastructure, our government is cutting back on public administration operations. To achieve that, we're reducing red tape and adopting AI on a large scale.

Dans le cadre de cette stratégie, le projet de loi C-15 comprend des mesures visant à instaurer le crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre afin de soutenir les technologies, le réseau électrique, ainsi qu'à bonifier la gamme existante de crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre.

[Traduction]

Pendant que nous tirons parti des nombreuses forces du Canada pour bâtir une économie solide et résiliente, nous nous efforçons également de rendre notre économie plus équitable pour tous les Canadiens, quelles que soient leurs circonstances, grâce à d'importantes réformes fiscales. Ainsi, le projet de loi C-15 prévoit des réformes ciblées pour soutenir ceux qui stimulent notre économie et nos collectivités.

Par exemple, le projet de loi C-15 exemptera la Prestation canadienne pour les personnes handicapées du calcul du revenu et élargira la déduction pour les mesures de soutien aux personnes handicapées.

Le projet de loi C-15 propose également une mesure dont je suis très fier — et je suis sûr que vous l'êtes aussi —, à savoir un crédit d'impôt temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne, qui fournira jusqu'à 1 100 \$ par année aux travailleurs admissibles dans tout le pays, en reconnaissance concrète de leur contribution vitale à nos collectivités. Nous avons pu le constater pendant l'épidémie de COVID-19, mais nous devrions toujours nous rappeler qu'ils jouent un rôle essentiel dans nos collectivités.

Tout en débloquant des investissements qui contribueront à bâtir l'économie la plus forte du G7 — c'est notre objectif principal —, nous mettons également en place des mesures plus ciblées pour offrir une aide immédiate aux Canadiens. Afin de maintenir notre secteur financier à la fine pointe, le projet de loi C-15 fera progresser l'engagement du gouvernement à l'égard d'un système bancaire ouvert. Je pense que c'est un sujet, monsieur le président, que vous êtes certainement tout à fait disposé à examiner.

En finalisant le cadre sur les services bancaires axés sur les consommateurs, nous offrons aux Canadiens plus de choix, des coûts moins élevés et un plus grand contrôle sur leurs propres données financières.

[Français]

Afin de pouvoir réaliser tous ces investissements essentiels dans nos travailleurs, nos entreprises et nos infrastructures, notre gouvernement réduit les dépenses liées au fonctionnement de l'administration publique. Pour y parvenir, nous simplifions les formalités administratives et adoptons l'intelligence artificielle à grande échelle.

[English]

Mr. Chair, we are also right-sizing the government as part of our Comprehensive Expenditure Review, primarily through attrition and voluntary departures. These efforts will save Canada \$13 billion annually by 2028-29. Combined with other savings and revenues, this represents \$60 billion over five years, ensuring a more efficient, productive and effective public service.

In conclusion, taken together, the measures contained in Budget 2025 and Bill C-15 are part of one single vision for the Canadian economy; one that is rooted in confidence in our country and confidence in Canadians. By making these generational investments today, we are securing the prosperity of Canadians for decades to come because we believe in Canadians and the extraordinary opportunities that Canada offers to each and every one of us.

With that, Mr. Chair, I'm more than happy to answer questions from colleagues.

[Translation]

The Chair: Thank you very much, minister. We will now proceed to questions.

[English]

Senator Marshall: Thank you, minister, for being here and also to your deputy minister. I want to talk about Division 38 of Part 5 and your request for an increase in the debt ceiling of \$2 trillion to \$2.5 trillion. It was already increased \$300 billion just 18 months ago, and now you're asking for approval to increase that limit by another \$400 billion. Actually, your debt next year, if you don't get the increase, is pushing up against your current ceiling, and it's eating into your \$100-billion buffer. You're very tight there with regard to your borrowing.

Your spending is accelerating, your debt-servicing costs are increasing, your debt is exploding and your financial projections aren't credible. My question is: How are you going to bring your spending under control?

Mr. Champagne: Senator, first of all, thank you for the question. I would just say maybe a few people in the world might disagree with how you portray Canada's finances. I wish you would be at the G7 meetings that I attend because colleagues would really want to be in Canada's position I can assure you.

Canada has the lowest net debt-to-GDP ratio, has a triple-A credit rating, and there is only Germany in that position with Canada. Canada was applauded, you may have seen, at the last

[Traduction]

Monsieur le président, nous procédons également à un rajustement de la taille du gouvernement dans le cadre de notre examen exhaustif des dépenses, principalement au moyen de l'attrition et des départs volontaires. Ces efforts permettront au Canada d'économiser 13 milliards de dollars par année d'ici 2028-2029. Combinée à d'autres économies et revenus, cette mesure représente 60 milliards de dollars sur cinq ans, afin de garantir une fonction publique plus productive et efficace.

En conclusion, pris ensemble, les mesures contenues dans le budget de 2025 et le projet de loi C-15 font partie d'une vision unique pour l'économie canadienne, une vision fondée sur la confiance envers notre pays et les Canadiens. En réalisant ces investissements générationnels aujourd'hui, nous assurons la prospérité des Canadiens pour les décennies à venir, car nous croyons en eux et aux possibilités extraordinaires que le Canada offre à chacun d'entre nous.

Monsieur le président, je serai maintenant heureux de répondre aux questions de mes collègues.

[Français]

Le président : Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous allons maintenant passer à la période de questions.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci, monsieur le ministre, d'être ici et merci aussi à votre sous-ministre. J'aimerais parler de la section 38 de la partie 5 et de votre demande d'accroître le plafond de la dette de 2 à 2,5 billions de dollars. Il a déjà été augmenté de 300 milliards de dollars il y a à peine 18 mois, et vous demandez maintenant l'autorisation d'augmenter cette limite de 400 milliards de dollars supplémentaires. En fait, si vous n'obtenez pas l'augmentation, votre dette atteindra le plafond actuel l'année prochaine, et cela grugera votre réserve de 100 milliards de dollars. Vous n'avez pas une grande marge de manœuvre en ce qui concerne vos emprunts.

Vos dépenses s'accroissent, vos coûts de service de la dette augmentent, votre dette explose et vos projections financières ne sont pas crédibles. Ma question est la suivante : comment allez-vous maîtriser vos dépenses?

M. Champagne : Je vous remercie tout d'abord de la question, sénatrice. Je dirais simplement qu'il y a quelques personnes dans le monde qui ne voient pas le portrait des finances du Canada de la même façon que vous. J'aimerais que vous assistiez aux réunions du G7 auxquelles je participe, car mes collègues souhaiteraient vraiment être dans la position du Canada, je peux vous l'assurer.

Le rapport de la dette nette au PIB du Canada est le plus faible des pays du G7, il a une cote de crédit triple A, et il n'y a que l'Allemagne qui a la même position. Comme vous l'avez

IMF meeting. The managing director singled out 2 countries in the world — not 5, not 10. She said there are really two countries in the G7 who have the fiscal power to make generational investments. If you look at the plan of Canada and the one of Germany, you will see similarities. The German plan is seen as the mother of all infrastructure plans in the G7. They invest in housing, infrastructure, competitiveness and defence. If you compare to the German plan, you will see that Canada's is actually a more ambitious plan to invest in infrastructure —

Senator Marshall: I'm using your numbers, minister, and your financial projections aren't credible. I'm using the numbers you're providing.

Mr. Champagne: I may have a slightly different view than you, senator, on that. I would say even former parliamentary budget officers have praised the sustainability of Canada's finances.

Like I said, when you're blessed with a triple-A credit rating in the G7, when you have the lowest net debt-to-GDP, when you have one of the lowest deficits to GDP, I can assure you, senator — I really wish you would be with me on these calls because you would see how much colleagues are looking to Canada as the North Star with respect to governance, to our finances and to our strategic investments.

And it's not just me. Just look at the market. You and I may disagree, but one thing we may not disagree on is that the market has confidence in Canada because that speaks for itself. The market has confidence.

Senator Marshall: Can I ask one follow-up question? Are you telling us here today that you aren't going to do anything with regard to trying to control your spending, trying to control the debt, trying to control the debt servicing? Are you saying that, no, we're well and away, let's keep going?

Mr. Champagne: No, I would say, senator, I'm sure you would have seen in the budget we achieved \$60 billion of savings. If you compare this to what former Prime Minister Mulroney and former Prime Minister Chrétien did, it is comparable in terms of scale to what previous governments have done —

Senator Marshall: But minister —

Mr. Champagne: Do you want me to continue?

Senator Marshall: The savings haven't materialized yet, and I doubt very much those savings are going to materialize.

peut-être vu, le Canada a été applaudi lors de la dernière réunion du FMI. La directrice générale a désigné deux pays dans le monde — pas 5, pas 10 — ... Elle a dit que deux pays du G7 avaient le pouvoir fiscal de faire des investissements générationnels. Le plan du Canada et celui de l'Allemagne présentent des similitudes. Le plan allemand est considéré comme le meilleur de tous les plans d'infrastructure du G7. Le pays investit dans le logement, l'infrastructure, la compétitivité et la défense. Si vous comparez le plan du Canada avec celui de l'Allemagne, vous constaterez que le nôtre est en fait plus ambitieux en ce qui a trait à l'investissement dans les infrastructures...

La sénatrice Marshall : J'utilise vos chiffres, monsieur le ministre, et vos projections financières ne sont pas crédibles. J'utilise les chiffres que vous avez fournis.

M. Champagne : J'ai peut-être un point de vue légèrement différent du vôtre à ce sujet, sénatrice. Je dirais que même les anciens directeurs parlementaires du budget ont fait l'éloge de la viabilité des finances du Canada.

Comme je l'ai dit, lorsque vous avez la chance d'avoir une cote de crédit triple A parmi les pays du G7, lorsque vous avez le plus faible ratio de la dette nette au PIB, lorsque vous avez l'un des plus faibles déficits par rapport au PIB, je peux vous assurer, sénatrice... J'aimerais vraiment que vous soyez avec moi lorsque je participe à ces appels, car vous verriez à quel point nos collègues considèrent le Canada comme l'étoile du Nord en ce qui concerne la gouvernance, nos finances et nos investissements stratégiques.

Et je ne suis pas le seul. Il suffit de regarder le marché. Vous et moi ne sommes peut-être pas d'accord, mais nous pourrions peut-être nous entendre pour dire que le marché a confiance dans le Canada, parce qu'il parle de lui-même. Le marché a confiance.

La sénatrice Marshall : Est-ce que je peux vous poser une question complémentaire? Êtes-vous en train de nous dire aujourd'hui que vous n'allez rien faire pour essayer de contrôler vos dépenses, la dette et le service de la dette? Êtes-vous en train de dire que, non, tout va bien et qu'il faut continuer?

M. Champagne : Je dirais que vous avez sûrement vu dans le budget que nous avons réalisé des économies de 60 milliards de dollars, sénatrice. Si vous comparez ce bilan à celui de l'ancien premier ministre Mulroney ou de l'ancien premier ministre Chrétien, cela s'apparente, en matière d'échelle, à ce que les gouvernements précédents ont fait...

La sénatrice Marshall : Mais, monsieur le ministre...

M. Champagne : Voulez-vous que je poursuive?

La sénatrice Marshall : Les économies ne se sont pas encore matérialisées et je doute qu'elles se matérialisent.

Mr. Champagne: I have more faith in Canadians than you have, Senator. I have more faith in Canadians. Canadians are people who are able to meet the moment. The people you and I represent understand we live in a very uncertain world. The events of the last few days have highlighted that. The world is praising Canada for its governance, for its fiscal sustainability and for its ability to do things. We're a nation that does big things. I would have more faith in our civil service perhaps than you express in terms of their ability to deliver the savings that we have identified. I have faith in people.

Senator Marshall: It's not the civil servants. You're the Minister of Finance —

The Chair: Sorry, Senator Marshall.

[Translation]

Senator Forest: Thank you, minister. It's always a pleasure.

Knowing your commitment to building an efficient organization and cooperating with all partners, my question is this: Bill C-15 amends the Consumer-Driven Banking Act, which was passed not so long ago on April 24, 2024. The Government of Quebec wrote to you on February 19 to raise important regulatory enforcement issues affecting Quebec's areas of jurisdiction. According to Quebec, the act could completely contradict its provisions and make it impossible for a business operating there to comply with both sets of rules. Was Quebec consulted on this? Is work being done to harmonize these regulations? In my opinion, when it comes to efficiency, our rules should be harmonized as much as possible.

Mr. Champagne: Thank you, senator.

You raise an important point. I'm working hand in hand with Minister Girard, an exceptional colleague of mine.

Yes, he wrote to me on February 19. We obviously took Quebec's position into consideration. In the proposed amendments to Bill C-15, a specific amendment was made to very clearly express the legislator's intention to preserve the prerogatives of the Government of Quebec and the Quebec legislation.

We want a national framework, but obviously we also want to respect Quebec jurisdictions. So, not only was it expressed, but in Bill C-15, an amendment was proposed and adopted in committee expressly to ensure that Quebec's position is clearly and very precisely stated.

M. Champagne : Je fais davantage confiance aux Canadiens que vous, sénatrice. Les Canadiens sont à la hauteur de la situation. Les gens que vous et moi représentons comprennent que nous vivons dans un monde très incertain. Les événements des derniers jours l'ont mis en évidence. Le monde félicite le Canada pour sa gouvernance, sa viabilité financière et sa capacité. Nous faisons de grandes choses. Je ferais peut-être davantage confiance à notre fonction publique que vous pour ce qui est de sa capacité à réaliser les économies que nous avons désignées. Je fais confiance aux gens.

La sénatrice Marshall : Il n'est pas question des fonctionnaires. Vous êtes le ministre des Finances...

Le président : Je suis désolé, sénatrice Marshall.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci, monsieur le ministre. C'est toujours un plaisir.

Connaissant votre volonté de développer une organisation efficiente et de coopérer avec l'ensemble des partenaires, ma question est la suivante : le projet de loi C-15 modifie la Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs, loi d'ailleurs adoptée le 24 avril 2024, il n'y a pas si longtemps. Le gouvernement du Québec vous a écrit le 19 février pour soulever des enjeux importants d'application législative réglementaire impactant les champs de compétence du Québec. Selon lui, la loi pourrait contredire carrément les dispositions du Québec, faisant en sorte qu'une entreprise agissant au Québec ne pourrait pas se conformer aux deux ensembles de règles. Est-ce qu'il y a eu des consultations? Est-ce que des travaux sont amorcés afin d'harmoniser ces réglementations? À mon avis, lorsqu'on parle d'efficacité, nos règles se doivent d'être harmonisées autant que possible.

M. Champagne : Merci, monsieur le sénateur.

C'est un point important que vous soulevez. Je travaille main dans la main avec mon collègue le ministre Girard, qui est un collègue d'exception.

Effectivement, il m'a écrit le 19 février dernier. On a pris, évidemment, la position du Québec en considération. Dans les amendements proposés au projet de loi C-15, on a prévu un amendement spécifique justement pour exprimer de façon très claire l'intention du législateur de préserver les prerogatives du gouvernement du Québec et de la loi québécoise.

On veut un cadre national, mais évidemment dans le respect des compétences et des juridictions du Québec. Donc, non seulement on l'a exprimé, mais dans le projet de loi C-15, un amendement a été proposé et adopté en comité justement pour s'assurer que l'on clarifie cette position de façon très précise.

Senator Forest: Again, according to Quebec, in terms of liability, no serious review has been done to determine whether the proposed rules adequately align with the general civil liability provisions that apply, such as the one introduced in the Consumer Protection Act, P-40.1, and the one about holding deposit accounts.

I understand that there is still work to be done on harmonization, as you say. Are negotiations about that continuing with the province?

Mr. Champagne: Thank you for bringing that up.

Federal-provincial relations have indeed taken a historic turn. We're working together. Many federal-provincial meetings are being held, both between the Prime Minister and the provincial premiers, and between the finance ministers. At a time like this in history, people expect us to work closely together. That's exactly what we're doing.

In Quebec's case, not only have we taken its concerns seriously, there have been discussions within the public service, but this amendment was adopted to explicitly state in the bill the legislator's intention to respect the powers and jurisdictions of the Government of Quebec. That said, we're continuing to work hand in hand with our colleagues in Quebec and across the country.

Senator Forest: Mr. Chair, if I may, I would like to table Minister Girard's letter to help us continue our study and to stay focused on their concerns.

[English]

Senator Hay: Minister, nice to see you. I do love the North Star, that is for sure. I want to focus today on what you said: "Stronger at home." Budget 2025 highlights investments in innovation, emerging technologies and artificial intelligence, which is terrific. Canada was a global leader in AI research and talent, supported by the Pan-Canadian Artificial Intelligence Strategy, but many stakeholders, people and start-ups in Canada note that we still struggle to scale companies and infrastructure domestically and keep companies in Canada once they begin to scale and thrive.

Minister, I guess my question is: What is Canada's "play to win" strategy to ensure that Budget 2025 helps Canadian

Le sénateur Forest : Toujours selon le Québec, en matière de responsabilité, il n'y aurait pas eu un examen sérieux permettant de déterminer si les règles proposées s'arrimeraient adéquatement avec les dispositions générales relatives à la responsabilité civile applicable, par exemple celle introduite à la Loi sur la protection du consommateur, la P-40.1, et relative à la détention de comptes de dépôt.

Je comprends qu'il reste du travail d'harmonisation à faire, tel que vous le dites. Est-ce que les négociations se continuent à ce niveau avec la province?

M. Champagne : Merci de faire état de cela.

Effectivement, les relations fédérales-provinciales ont pris un tournant historique. On travaille conjointement. De nombreuses rencontres fédérales-provinciales sont tenues, autant le premier ministre avec les premiers ministres provinciaux, autant au niveau des ministres des Finances. Dans un moment comme celui-ci de l'histoire, les gens s'attendent à ce qu'on travaille en collaboration étroite. C'est exactement ce que l'on fait.

Dans le cas du Québec, non seulement on a pris les préoccupations du Québec au sérieux, il y a eu des discussions au niveau de la fonction publique, mais il y a cet amendement qui a été adopté pour exprimer de façon expresse dans le projet de loi l'intention du législateur de respecter les compétences et les juridictions du gouvernement du Québec. Cela dit, effectivement, on continue de travailler main dans la main avec nos collègues de Québec et à travers le pays.

Le sénateur Forest : Monsieur le président, si vous me le permettez, je déposerais la lettre du ministre Girard pour nous aider à poursuivre de notre étude et pour garder le cap sur leurs préoccupations.

[Traduction]

La sénatrice Hay : Monsieur le ministre, je suis heureuse de vous voir. J'adore l'étoile du Nord, c'est certain. Je veux me concentrer aujourd'hui sur ce que vous avez dit quant à l'importance d'être forts chez nous. Le budget de 2025 souligne les investissements dans l'innovation, les technologies émergentes et l'intelligence artificielle, ce qui est formidable. Le Canada était un chef de file mondial en matière de recherche et de talents en intelligence artificielle, grâce à la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, mais de nombreux intervenants, particuliers et entreprises en démarrage au Canada soulignent que nous avons encore du mal à faire croître les entreprises et les infrastructures au pays et à garder les entreprises au Canada une fois qu'elles commencent à prendre de l'expansion et à prospérer.

Monsieur le ministre, je suppose que ma question est la suivante : quelle est la stratégie du Canada pour « gagner » afin

companies scale here at home and translate our leadership into long-term economic growth right here in Canada and then globally?

Mr. Champagne: That is a very good question, senator. I'm glad that you are highlighting that because productivity and competitiveness have been at the heart of the Canadian public debate since I was able to write and read, and that would go back a few decades. That's why in Budget 2025 we doubled down on that because we know this is ensuring the prosperity of the country.

I would note that the productivity super-deduction, for example, is one of the key elements to incentivize Canadian companies to invest more. We have a suite of products — and I would say tools in a tool box — to support innovation.

You're quite right, Canadians should know, because there are many Canadians watching at home, but in many ways AI has been invented in Canada. I mean, we have two of the global leaders in AI who received a Nobel Prize for their work. But you're right that initial science and research have migrated into commercialization in other places.

Now, how we go better from the idea to the product and the commercialization of that is something we are addressing.

Clearly, the suite of tax credits we provide is probably the most generous in the G7. As I said, the marginal effective tax rate in Canada now for new investment is the lowest in the G7, lower than in the United States after the One, Big, Beautiful Bill. It's about 3% or 4% lower. Canada is one of the most attractive jurisdictions.

At the same time, you remember when I was Minister of Industry, we did a big push to support our fundamental research and applied research in the country to the granting councils and the work we've been doing, because our universities are among the top in the world. One of the strengths of Canada is the talented workforce we have. We have the most educated workforce in the world, and that gives us an edge in the economy of the 21st century, when talent is king. Resources will be important, energy will be important, but people are key to all of that.

Therefore, to your point, we've been working, and we've also been trying to champion. Something that Canada has not been doing enough of, in my view, is championing our Canadian companies. When we have missions abroad, we make a point of championing our Canadian companies so that the world can discover them. I think about the Cohere's of the world, for example, in AI; Xanadu in quantum, and Coveo. There are a number of companies which are flagship computer-generated

que le budget de 2025 aide les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion au pays et à traduire notre leadership en une croissance économique à long terme ici même au Canada, puis à l'échelle mondiale?

M. Champagne : C'est une très bonne question, sénatrice. Je suis heureux que vous la souligniez, car la productivité et la compétitivité sont au cœur du débat public canadien depuis que je sais lire et écrire, et cela remonte à quelques décennies. C'est pourquoi nous avons redoublé d'efforts à cet égard dans le budget de 2025, car nous savons que cela garantit la prospérité du pays.

Par exemple, la superdéduction pour la productivité représente l'un des éléments clés pour inciter les entreprises canadiennes à investir davantage. Nous avons une série de produits — et je dirais des outils dans une boîte à outils — pour soutenir l'innovation.

Vous avez tout à fait raison, les Canadiens devraient le savoir — car de nombreux Canadiens nous regardent à la maison —, mais à bien des égards, l'intelligence artificielle a été inventée au Canada. Nous avons deux des chefs de file mondiaux en intelligence artificielle qui ont reçu un prix Nobel pour leur travail. Mais vous avez aussi raison de dire que la science et la recherche initiales ont migré vers la commercialisation ailleurs.

Maintenant, nous nous penchons sur la façon de mieux passer de l'idée au produit et à sa commercialisation.

Il est clair que la série de crédits d'impôt que nous offrons est probablement la plus généreuse du G7. Comme je l'ai dit, le taux effectif marginal d'imposition au Canada pour les nouveaux investissements est le plus bas du G7, plus bas que celui des États-Unis après le One, Big, Beautiful Bill. C'est environ 3 ou 4 % moins élevé. Le Canada est l'un des pays les plus attrayants au monde.

En même temps, vous vous souviendrez que lorsque j'étais ministre de l'Industrie, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour soutenir la recherche fondamentale et appliquée au pays auprès des conseils subventionnaires et pour appuyer le travail que nous faisons, parce que nos universités sont parmi les meilleures au monde. L'une des forces du Canada est sa main-d'œuvre talentueuse; c'est la plus instruite au monde, ce qui nous donne un avantage dans l'économie du XXI^e siècle, où le talent est roi. Les ressources seront importantes; l'énergie sera importante, mais les gens sont la clé dans tout cela.

Ainsi, pour répondre à votre question, nous avons beaucoup travaillé, notamment à promouvoir nos entreprises. Il y a une chose que le Canada ne fait pas assez, à mon avis, et c'est défendre nos entreprises canadiennes. Lorsque nous avons des missions à l'étranger, nous nous faisons un point d'honneur de les mettre en lumière pour que le monde puisse les découvrir. Je pense à Cohere, par exemple, dans le domaine de l'intelligence artificielle, à Xanadu dans le domaine quantique et à Coveo.

imagery, or CGI companies, not only in our country but around the world. We've been making a point to really showcase them around the world and to help them build partnerships.

Senator Ross: Thank you, minister, for joining us at our committee today.

Recently, this committee has been studying the use of large omnibus bills to include non-financial matters in bills like the BIA. Although we're here to discuss Bill C-15, which does include many non-financial matters, I also draw your attention to the recent Bill C-4 on affordability, which included the unrelated Part 4.

Is this a practice that you plan to continue, and can you help us understand why this has been the practice?

Mr. Champagne: I'll comment on two things. First, you will appreciate that the operations of government are more complex today than they have been in the past in the sense that when you have a legislative vehicle, you have to use it to the best extent possible.

I appreciate your concern. I've been a member of Parliament for 10 years, so I've seen different versions of that.

With respect to Bill C-4, Part 4, this was just to clarify the intent of the House. The House has been clear many times about what the House intends, in a unanimous fashion, to clarify the state of law in the country. That's why in Bill C-4, there was a Part 4 because it was the unanimous desire of every member of Parliament to clarify that there would be a single framework around the country when it comes to privacy and elections, and the House has been expressing its will in a very clear way and, I think, providing legal clarity, because you avoid litigation when you provide clarity, when the legislature is very clear on that. I think we've been unanimous in saying what the intent of the legislature is with respect to Part 4 of Bill C-4.

Senator Ross: Given that response, do you plan to continue to bring things that are not related to a specific bill? In that instance, perhaps that could have been a separate bill or brought up with something that it was related to, such as the privacy bill that we've been hearing will be forthcoming. Moving forward, what is your intent?

Mr. Champagne: Again, on Bill C-4, I've been a member of Parliament for 10 years, and it's rare you have unanimity in the House. Trust me, I have not seen that very often. That must send a strong signal to Canadians and everyone else that when the House is unanimous — no single member has objected — it is

Nous avons plusieurs entreprises phares d'imagerie générée par ordinateur, non seulement au pays, mais dans le monde entier. Nous nous sommes fait un point d'honneur de les mettre en valeur dans le monde entier et de les aider à établir des partenariats.

La sénatrice Ross : Monsieur le ministre, nous vous remercions de vous joindre à nous aujourd'hui.

Récemment, le comité a étudié l'utilisation des grands projets de loi omnibus pour inclure des questions non financières dans des mesures législatives comme le projet de loi d'exécution du budget. Bien que nous soyons ici pour discuter du projet de loi C-15, qui comprend de nombreuses questions non financières, j'attire également votre attention sur le récent projet de loi C-4 sur l'abordabilité, dont la partie 4 n'était aucunement liée avec le reste.

Est-ce une pratique que vous avez l'intention de poursuivre, et pouvez-vous nous aider à comprendre pourquoi il en est ainsi?

M. Champagne : Je vais commenter deux choses. Tout d'abord, vous comprendrez que les activités du gouvernement sont plus complexes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans le passé, en ce sens que lorsque vous avez un outil législatif, vous devez l'utiliser de la meilleure façon possible.

Je comprends votre préoccupation. Je suis député depuis 10 ans, alors j'ai vu plusieurs versions de ces projets de loi.

En ce qui concerne la partie 4 du projet de loi C-4, il s'agissait simplement de clarifier l'intention de la Chambre. La Chambre a été claire à maintes reprises sur ce qu'elle entend faire, de façon unanime, pour préciser l'état du droit au pays. C'est pourquoi, dans le projet de loi C-4, il y avait une partie 4, parce que c'était le désir unanime de chaque député de préciser qu'il y aurait un cadre unique au pays en ce qui concerne la protection de la vie privée et les élections, et la Chambre a exprimé sa volonté de façon très claire. Elle a apporté des précisions juridiques, dans le but d'éviter les litiges. Je pense que nous avons exprimé de façon unanime l'intention de l'Assemblée législative en ce qui concerne la partie 4 du projet de loi C-4.

La sénatrice Ross : Compte tenu de cette réponse, pensez-vous continuer d'intégrer des éléments qui ne présentent pas de lien avec les projets de loi qui sont présentés? Dans ce cas-ci, on aurait peut-être pu présenter un projet de loi distinct ou intégrer cet élément à une mesure législative pertinente, comme le projet de loi sur la protection de la vie privée qui, selon ce que nous avons entendu, sera présenté. Quelle est votre intention pour l'avenir?

M. Champagne : Je suis député depuis 10 ans, et il est rare qu'il y ait unanimité à la Chambre. C'est pourtant ce qui s'est passé avec le projet de loi C-4. Croyez-moi, je n'ai pas vu cela très souvent. Lorsque les députés de la Chambre s'entendent de façon unanime — aucun député ne s'y est opposé —, on envoie

sending a very strong signal about the will of Parliament with respect to that.

If you're talking about Bill C-4 —

Senator Ross: The question is: Do you plan to continue to add non-financial matters into financial bills?

Mr. Champagne: I'm very conscious of the omnibus nature of these things. As I said, the operations of governments are complex. Some of the time, we need to use a legislative vehicle to achieve the intended purpose.

I would say the state of the world today requires us to act swiftly to protect Canadians, to protect our sovereignty and to protect our interests. I can assure you that every time something is in a bill, it is always in the public interest to defend, empower and build for Canada. Canadians expect us to act very quickly. The state of the world requires us to be acting with eyes wide open, in seriousness and swiftly in many ways to protect Canadians.

You can see in the bill there are a number of things that will make Canada more competitive. In a world like that, if you and I were to go on the street and ask Canadians, they expect us to use smartly, wisely and seriously the legislative vehicle we have to further the interests in a world that is changing fast.

[*Translation*]

Senator Gignac: Good morning and thank you, minister, for being with us.

At the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy, which I have the honour of chairing, we focused on the sections of Bill C-15 pertaining to the Consumer-Driven Banking Act. Generally speaking, the committee members were pleased with the bill and encouraged us to move forward. However, as my colleague Senator Forest mentioned, the Quebec Minister of Finance sent you a letter saying that he had significant concerns — to put it politely — with these changes. This letter reached us after we finished our committee work.

You responded with the amendment about protecting personal information. However, what about the handling of complaints? The Autorité des marchés financiers, or AMF, has jurisdiction over this. There are concerns in Quebec about the potential for duplication in this regard. Would you be open to a letter of intent or amendments in that regard?

Mr. Champagne: First of all, thank you, Senator Gignac, for all the work you do, not only as an economist, but also as chair

un signal fort aux Canadiens et à tout le monde quant à la volonté du Parlement à cet égard.

Si vous parlez du projet de loi C-4...

La sénatrice Ross : Ma question est : avez-vous l'intention de continuer à intégrer des questions non financières à des projets de loi de finances?

M. Champagne : Je suis très conscient de la nature omnibus de ces mesures. Comme je l'ai dit, les opérations des gouvernements sont complexes. Parfois, nous devons utiliser un outil législatif pour atteindre l'objectif souhaité.

Je dirais que l'état actuel du monde exige que nous agissions rapidement pour protéger les Canadiens, notre souveraineté et nos intérêts. Je peux vous assurer que tout ce qui se trouve dans un projet de loi est toujours dans l'intérêt public de défendre, d'habiliter et de bâtir pour le Canada. Les Canadiens s'attendent à ce que nous agissions très rapidement. L'état du monde exige que nous agissions avec lucidité, avec sérieux et rapidement de bien des façons pour protéger les Canadiens.

Le projet de loi compte plusieurs mesures qui rendront le Canada plus concurrentiel. Étant donné la situation mondiale actuelle, les Canadiens s'attendent à ce que nous utilisions l'outil législatif dont nous disposons de façon intelligente, judicieuse et sérieuse pour faire avancer leurs intérêts dans un monde qui évolue rapidement.

[*Français*]

Le sénateur Gignac : Bonjour et merci, monsieur le ministre, d'être avec nous.

Au Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie que j'ai l'honneur de présider, nous nous sommes attardés aux sections du projet de loi C-15 qui concernent la Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs. En général, les membres du comité se réjouissaient de ce projet de loi et nous encourageaient à aller de l'avant. Par contre, comme mon collègue le sénateur Forest a mentionné, le ministre des Finances du Québec vous a expédié une lettre pour dire qu'il avait des inconvénients importants, pour être poli, par rapport à ces changements. Cette lettre nous est parvenue après la fin de nos travaux en comité.

Vous avez répondu avec l'amendement au niveau de la protection des renseignements personnels. Cependant, qu'en est-il du traitement des plaintes? L'Autorité des marchés financiers (AMF) a la compétence ici. Il y a des inquiétudes à Québec quant à un dédoublement par rapport à cela. Seriez-vous ouvert à une lettre de confort ou à des amendements à cet égard?

M. Champagne : Tout d'abord, merci, sénateur Gignac, pour tout le travail que vous faites, non seulement comme économiste,

of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. It's a very important committee.

As I said, we're working hand in hand. The years of conflict between Ottawa and Quebec City are behind us. We're working together collaboratively and strategically. Look, like me, Quebec's Minister of Finance realizes what kind of a world we live in today and understands our desire and our duty to work hand in hand. I can tell you that we're constantly discussing things.

Obviously, we took the content of the letter very seriously. That's why, as you saw, there was an amendment.

In terms of complaints, we are open to the Quebec government's perspective on this matter. We'll have a chance to talk about it, since we'll be having a meeting of finance ministers from all tiers of government in the coming months, if memory serves. We'll have the opportunity to discuss this to ensure that federal legislation aligns well with Quebec legislation.

We have expressly recognized Quebec's jurisdictions in the act, because the intention was not only to state this publicly, but to specifically incorporate it into the act. That's why we included an amendment to Bill C-15.

Senator Gignac: Minister, we're going to move on to another topic.

Our committee has had the opportunity to welcome the leaders of the First Nations Finance Authority. In your budget, you allude to providing this authority with new monetization tools. However, there's nothing in Bill C-15 to grant powers to indigenous businesses.

My question is: When can we expect the law concerning Indigenous businesses to be amended so that the government walks the talk? You talked about it in the budget, but what we understood is that there's nothing they can actually implement.

Mr. Champagne: I'd like to come back to the question your colleague Senator Ross asked earlier. Yes, this is Budget Implementation act, No. 1. There will be act No. 2. As you well know, things will come up in future budget implementation acts. The intent is very clear in Budget 2025, but the implementation is still to come.

This is also part of the consultations. When we talk about First Nations, we have always been committed, both in the House and in the Senate, to ensuring that First Nations' voices are heard in

mais aussi en tant que président du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. C'est un comité très important.

Comme je vous le dis, nous travaillons main dans la main. Les années où il y avait des conflits entre Ottawa et Québec sont derrière nous. Nous travaillons ensemble de façon collaborative et stratégique. Écoutez, le ministre des Finances du Québec, comme moi, réalise dans quel monde on vit aujourd'hui et comprend notre désir et notre devoir de travailler main dans la main. Je peux vous dire que nous avons des discussions constantes.

Évidemment, nous avons pris le contenu de la lettre très au sérieux. C'est pour cela que, comme vous l'avez vu, il y a eu un amendement.

Au niveau des plaintes, nous sommes ouverts à la perspective du gouvernement du Québec dans ce dossier. Nous aurons la chance d'en parler, puisque nous aurons une rencontre des ministres des Finances de tous les ordres de gouvernement dans les prochains mois, si ma mémoire est bonne. Nous aurons la chance d'en discuter pour nous assurer que la législation fédérale s'arrime bien avec la législation québécoise.

Nous avons reconnu les juridictions du Québec de façon expresse dans la loi, parce que le désir était que non seulement on l'exprime publiquement, mais qu'on l'insère de façon spécifique dans la loi. C'est pour cela que nous avons prévu un amendement au projet de loi C-15.

Le sénateur Gignac : Monsieur le ministre, on va aller sur un autre sujet.

À notre comité, nous avons eu la chance d'accueillir les dirigeants de l'Administration financière des Premières Nations. Dans votre budget, vous faites allusion au fait de donner de nouveaux outils à cette autorité au niveau de la monétisation. Par contre, on ne retrouve rien dans le projet de loi C-15 pour accorder des pouvoirs aux entreprises autochtones.

Ma question : quand peut-on s'attendre à ce que la loi concernant les entreprises autochtones soit modifiée pour que les bottines suivent les babines? Vous en avez parlé dans le budget, mais ce qu'on a compris, c'est qu'il n'y a rien qu'ils peuvent mettre en application.

M. Champagne : Je reviens sur la question de votre collègue la sénatrice Ross plus tôt. Effectivement, c'est la Loi n° 1 d'exécution du budget. Il y aura la loi n° 2. Vous le savez bien, des choses viendront dans les futures lois de mises en vigueur des mesures du budget. L'intention est très claire dans le budget de 2025, mais la mise en œuvre viendra.

Cela fait partie aussi des consultations. Lorsque nous parlons de Premières Nations, nous nous sommes toujours engagés, autant à la Chambre qu'au Sénat, à faire valoir les voix des

the implementation of the objectives we have developed together with them. This will come in a future piece of legislation that we will need to introduce.

Senator Gignac: Thank you.

Senator Galvez: Thank you very much, minister, for always coming to answer our questions.

[English]

Our eyes are wide open, but it's not enough to read the 600 pages. We also had to follow what your chamber was doing with the budget. We know there was some pressure for you to make amendments with respect to regulatory sandboxes and red tape reduction. Now, you have 13 laws listed there. However, there are two very important laws that are not on this list, which are the Canada Labour Code and the Canadian Environmental Protection Act. How are you going to ensure the rights and freedoms necessary to protect workers and the environment? Because, as you said, a healthy environment is the foundation for a healthy and sustainable economy. Who will the minister consult? Could you keep it short? I have another question.

Mr. Champagne: That's a good question. We spent a lot of time on guardrails with respect to what we call the regulatory sandbox. By the way, this is not new. This exists in all G7 countries. We are just catching up with the Organisation for Economic Co-operation and Development, or OECD. There is a lot of discussion. Just so we're clear, I have a list of all the countries who have a similar framework based on the OECD report. This is something that has existed for a long time.

We were trying to upgrade and remove some of the red tape. We have accepted that our colleagues and the opposition wanted to put up more guardrails. We have listed a number of them. I just want to be clear to Canadians that these exemptions would be for very limited sectors. We talked about clean technology and financial technology. Then, you have a number of guardrails. Specifically, we have listed a number of acts that would still apply. This is not necessarily an exhaustive list. Obviously, the minister will have to use good judgment when they apply these very limited exemptions.

Just so you know, this was an ask from the innovators in Canada. This was an ask from people who said, "Allow us to be competitive compared to other jurisdictions." Because if they don't do it here, they will do it somewhere else.

Premières Nations dans la mise en œuvre des objectifs que nous avons développés en commun avec eux. Cela viendra dans une version ultérieure de législation que nous devons déposer.

Le sénateur Gignac : Merci.

La sénatrice Galvez : Merci beaucoup, monsieur le ministre, de toujours venir répondre à nos questions.

[Traduction]

Nous avons les yeux grands ouverts, mais il ne suffit pas de lire les quelque 600 pages du projet de loi. Nous avons également dû suivre ce que votre chambre faisait avec le budget. Nous savons qu'il y a eu des pressions pour que vous apportiez des changements en ce qui a trait aux bacs à sable réglementaires et à la réduction des formalités administratives. Il y a 13 lois qui sont énumérées. Cependant, il y a deux lois très importantes qui ne figurent pas sur cette liste, soit le Code canadien du travail et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Comment allez-vous assurer les droits et libertés nécessaires pour protéger les travailleurs et l'environnement? Parce que, comme vous l'avez dit, un environnement sain est le fondement d'une économie saine et durable. Qui le ministre va-t-il consulter? Pourriez-vous être bref? J'ai une autre question.

M. Champagne : C'est une bonne question. Nous avons consacré beaucoup de temps aux protections relatives à ce que nous appelons le bac à sable réglementaire. Soit dit en passant, ce n'est pas nouveau. Cela existe dans tous les pays du G7. Nous sommes tout simplement en train de rattraper l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE. Les discussions sont nombreuses. Juste pour que ce soit clair, j'ai une liste de tous les pays qui ont un cadre semblable basé sur le rapport de l'OCDE. C'est quelque chose qui existe depuis longtemps.

Nous tentions de faire une mise à niveau et d'éliminer une partie des formalités administratives. Nous avons accepté le fait que nos collègues et l'opposition voulaient mettre en place plus de garde-fous. Nous en avons énuméré un certain nombre. Je tiens à préciser que ces exemptions s'appliqueraient à des secteurs très limités. Nous avons parlé des technologies propres et des technologies financières. Ensuite, il y a un certain nombre de protections. Plus précisément, nous avons désigné un certain nombre de lois qui s'appliqueraient toujours. Ce n'est pas nécessairement une liste exhaustive. Évidemment, le ministre devra faire preuve de jugement lorsqu'il appliquera ces exemptions très limitées.

À titre d'information, il s'agissait d'une demande des innovateurs canadiens. Ils souhaitaient que nous soyons concurrentiels par rapport à d'autres administrations. Parce que s'ils n'innovent pas ici, ils le feront ailleurs.

Senator Galvez: That gives me a segue to my second question. Our prime minister is going around the world to solicit investments. We all agree that we need more competitiveness, productivity and to scale up innovation.

But in the budget, this innovation, productivity and competitiveness that have been found and supported are in a sector that is sunseting. That productivity and innovation are now transitioning to electrification or the low-carbon economy. The other part of the question is: Why are we not asking our big financial institutions, pension plans, the banks and insurance companies, to contribute more to this transition?

Mr. Champagne: I think they will, senator. I can tell you, coming back from meetings with what they call “the super,” which is also the pension fund in Australia, that there is a lot of desire to be part of it. Canada has the most extensive suite of clean economy tax credits. This is not lost on them. They realize that an investment in Canada, whether it’s in the Clean Technology Investment Tax Credit, clean electricity or the Clean Hydrogen Investment Tax Credit. We have a suite of tax credits that really make Canada the best place to invest in the world when you want to be part of a new economy.

[Translation]

Senator Dalphond: Thank you, minister, for being with us today.

I have two questions that are related because they have the same effect: trying to rewrite history, the retroactive effect that goes back a long way, such as the year 2000 for Bill C-4.

In Section 19 of Bill C-15, I’m particularly interested in the situation of veterans, those who are entitled to reimbursements for medical care, which are calculated based on the lowest rate in any province in Canada. Under the Interpretation Act, the definition of “province” is supposed to include the territories. However, they want to change the law to state that it doesn’t include the territories in order to put an end to a class-action suit filed by veterans seeking reimbursement for overpayments made when the Northwest Territories rate was used instead of the lowest provincial rate. According to Clause 6075 of the bill, this will apply retroactively to July 15, 1998. The Veterans Ombud has urged you, written to the government, and said, “Don’t do this, it’s not fair, it’s not right.”

La sénatrice Galvez : Cela m’amène à ma deuxième question. Notre premier ministre fait le tour du monde pour solliciter des investissements. Nous sommes tous d’accord pour dire que nous avons besoin de plus de compétitivité, de productivité et d’innovation.

Mais dans le budget, ces éléments se trouvent dans un secteur qui est en train de disparaître. La productivité et l’innovation font maintenant une transition vers l’électrification ou l’économie à faibles émissions de carbone. L’autre partie de la question est la suivante : pourquoi ne demandons-nous pas à nos grandes institutions financières, à nos régimes de retraite, à nos banques et à nos compagnies d’assurance de contribuer davantage à cette transition?

M. Champagne : Je pense que ces organisations contribueront à la transition, sénatrice. Je peux vous dire, après avoir participé à des réunions avec les fonds de pension que l’on surnomme les « super neuf » — et le fonds de pension en Australie est de cette envergure —, qu’ils désirent grandement participer à cette transition. Le Canada offre la gamme la plus complète de crédits d’impôt pour une économie propre. Ces organisations en sont conscientes. Elles se rendent compte que, pour faire des investissements au Canada, nous avons un éventail de crédits d’impôt — qu’il s’agisse du crédit d’impôt à l’investissement dans les technologies propres, du crédit d’impôt à l’investissement dans l’électricité propre ou du crédit d’impôt à l’investissement pour l’hydrogène propre — qui fait vraiment du Canada le meilleur endroit où investir dans le monde pour ceux qui souhaitent participer à une nouvelle économie.

[Français]

Le sénateur Dalphond : Merci, monsieur le ministre, d’être avec nous aujourd’hui.

J’ai deux questions qui sont liées, parce qu’elles ont le même effet : essayer de réécrire l’histoire, l’effet rétroactif qui remonte loin, comme à l’an 2000 pour le projet de loi C-4.

À la section 19 du projet de loi C-15, je m’intéresse particulièrement à la situation des vétérans, des anciens combattants qui ont droit à des remboursements pour des soins, et qui sont calculés en fonction du plus bas tarif dans une province au Canada. La définition de « province » est censée inclure, selon la Loi d’interprétation, les territoires. Or, on veut changer la loi pour dire que cela n’inclut pas les territoires afin de mettre fin à un recours collectif entrepris par des vétérans pour se faire rembourser des montants payés en trop si on utilisait le barème des Territoires du Nord-Ouest plutôt que la province la plus basse. Selon l’article 6075 du projet de loi, cela remontera et sera rétroactif au 15 juillet 1998. L’ombud des vétérans vous a invité, a écrit au gouvernement, et a dit : « Ne faites pas cela, ce n’est pas équitable, ce n’est pas juste. »

Why is the government not heeding this request from veterans? How many millions of dollars are we talking about here?

Mr. Champagne: Thank you for the question.

First, I think that all Canadians and certainly members of Parliament, including senators, have enormous respect for all those who serve in uniform, our veterans, and all those who serve in our Canadian Armed Forces.

All we're doing is clarifying the legislator's intent. As a lawyer, when it comes to legal matters, I think it's always important to seek to clarify the legislator's intent precisely to avoid litigation. The legislator's intent has always been that the definition of "province" includes the provinces in this case. That's also how the department applied it. I think that clarifying the legislator's intent promotes legal stability. There's the Interpretation Act, so that's one thing, but there's also the legislator's intent. What that part is saying is that this was always the intention. The courts are being told, "Please note that the legislator's intent has always been for this to be limited to the provinces." That was the legislator's intent at the time, and it still is today. That's being clarified, which sends a clear signal.

As a lawyer, I think that it's always desirable to remove legal uncertainty —

Senator Dalphond: I'm going to interrupt you because time is running out, if I may.

The bottom line is that you're saying that there was a miscalculation or a misunderstanding of the act at the time. They're suing us for the same thing, and you're saying that we have a useful weapon as defendants: the law will be changed, and they won't be right.

That's what's unfair to Canadians and the public, to say that if there's a mistake in the act, if the work was done wrong, and people then sue the government to correct the situation, perhaps things can be changed for the future, but why go back to 1998?

Mr. Champagne: I'm speaking from a legal perspective. The choice of words wasn't a mistake. That's how the legislator intended it, interpreted it and applied it. Obviously, it's necessary to defer to the legislator in these matters.

I believe that legal predictability is always desirable when it comes to interpretation. What we're saying is that that's how the legislator wrote it and applied it, and that this has always been its intent. Saying that this was the legislator's intent at the time and that it's being reaffirmed today, as has been done in Bill C-4, clarifies the matter for all the courts.

Pourquoi est-ce que le gouvernement n'est pas attentif à cette demande des vétérans? De combien de millions de dollars parle-t-on ici?

M. Champagne : Merci de la question.

D'abord, je pense que l'ensemble des Canadiens et Canadiennes et certainement les membres du Parlement, dont les sénateurs et sénatrices, ont énormément de respect pour tous ceux qui servent en uniforme, nos vétérans, et tous ceux qui servent dans nos Forces armées canadiennes.

Tout ce qu'on fait, c'est de clarifier l'intention du législateur. Comme avocat, je pense qu'en matière juridique, on doit toujours favoriser de clarifier l'intention du législateur pour éviter justement les litiges. L'intention du législateur a toujours été que la définition de « province » inclut les provinces dans ce cas. Aussi, c'est ainsi que cela a été appliqué par le département. Je pense qu'on favorise la stabilité juridique en clarifiant l'intention du législateur. Parce qu'il y a la Loi d'interprétation, c'est une chose, mais il y a aussi l'intention du législateur. Ce qu'on dit dans cette partie, c'est que cela a toujours été l'intention. On dit aux tribunaux : « Prenez acte que l'intention du législateur a toujours été que ce soit limité aux provinces. » C'était l'intention du législateur à l'époque, et ce l'est encore aujourd'hui. On clarifie cela. Ainsi, cela donne un signal clair.

Je pense que d'enlever de l'incertitude juridique est toujours souhaitable comme avocat —

Le sénateur Dalphond : Je vous interromps, parce que le temps file, permettez-moi.

Le résultat net est que vous dites que l'on s'est trompé dans les calculs ou on a mal vu la loi à l'époque. Ils nous poursuivent pour avoir la même chose, et comme défenseurs, vous dites que nous avons une arme utile : on changera la loi, et ils n'auront pas raison.

C'est ce qui est injuste pour les Canadiens et pour les citoyens, de dire que s'il y a une erreur dans la loi, si on a mal fait le travail, puis qu'on poursuit le gouvernement pour faire corriger la situation, peut-être que pour l'avenir, on peut changer les choses, mais pourquoi remonter à 1998?

M. Champagne : Je parle de façon juridique. Le choix des mots n'était pas une erreur. C'était comme cela que le législateur l'a entendu, l'a interprété et l'a appliqué. Évidemment, il faut s'en remettre au législateur dans ces questions.

Je crois que la prévisibilité juridique est toujours souhaitable en matière d'interprétation. Ce qu'on dit, c'est que c'est comme cela que le législateur l'a écrit, l'a appliqué, et c'est cela qui a toujours été son intention. Cela clarifie la question pour l'ensemble des tribunaux de dire que c'était l'intention du législateur à l'époque, et qu'on la réaffirme aujourd'hui, comme on l'a fait dans le projet de loi C-4 justement.

Senator Dalphond: In Bill C-4, I think we all agree that there should be a national program and that it won't be up to the provinces to determine how political parties operate. However, why isn't the government prepared to commit to saying that political parties will soon have their own specific privacy regime, one that will be guaranteed by law?

The Chair: You have two seconds to answer.

Mr. Champagne: Mr. Chair, in two seconds, I can't do justice to Senator Dalphond, who asked an important question.

As for Bill C-4, I believe there have been representations to the effect that, yes, people want a national regime that will protect privacy, but that it's in the national interest to have one single regime rather than one per province or territory. I think that was the House's intention.

[English]

Senator C. Deacon: Thank you, minister and deputy minister, for being with us today.

I want to focus on a zero-cost initiative in the budget. It's related to some changes that were made and promoted by the opposition party to the Red Tape Reduction Act and, specifically, to sandboxes. Adding red tape is what seemed to happen, and the scope was limited. It went exactly in the wrong direction, I think. I think it's part of a misunderstanding about the purpose of sandboxes. They are there for agility, not for deregulation. The purpose is to say, "How can we keep up with the changes around us in the world?"

I want to focus on the cabinet directive on regulation, which allows for incorporation by reference across the government of consensus-based standards. There is the Standards Council of Canada's consensus-based standard on the design implementation and evaluation of regulatory sandboxes.

Would that provide an ability to move — because we spoke with the Treasury Board officials, and they really described where we're at now is not providing an opportunity for us to implement sandboxes in areas that are most innovative because it's limited to one department, one minister, and doesn't allow us, with a lot of innovations, to cut across those silos to move ahead.

Le sénateur Dalphond : Dans le projet de loi C-4, je crois que l'on est tous d'accord pour avoir un programme national, et pour dire que ce ne sont pas les provinces qui détermineront le fonctionnement des partis politiques. Cependant, pourquoi le gouvernement n'est-il pas prêt à se commettre à dire que les partis politiques vont avoir un régime de protection de la vie privée qui va leur être particulier dans un avenir rapproché, mais qui sera garanti par la loi?

Le président : Il vous reste deux secondes pour la réponse.

M. Champagne : Monsieur le président, en deux secondes, je ne peux pas faire justice au sénateur Dalphond, qui a posé une question importante.

En ce qui concerne le projet de loi C-4, je crois qu'il y a eu des représentations à l'effet qu'effectivement, on veut un régime national qui protégera la vie privée, mais qu'il est dans l'intérêt national qu'il y ait un régime unique plutôt qu'un régime par province ou par territoire. Je pense que c'était l'intention de la Chambre.

[Traduction]

Le sénateur C. Deacon : Merci, monsieur le ministre et monsieur le sous-ministre, d'être parmi nous aujourd'hui.

Je veux me concentrer sur une initiative à coût nul dans le budget. Elle est liée à certains changements qui ont été apportés à la Loi sur la réduction de la paperasse — et, plus précisément, aux bacs à sable — et que le parti d'opposition a mis au premier plan. On semble avoir ajouté des formalités administratives, et la portée des changements est limitée. Je dirais qu'on est allé dans la direction diamétralement opposée à celle que nous voulions prendre, et je pense que c'est attribuable à un malentendu sur l'objectif des bacs à sable. Ils visent à accroître l'agilité, pas à déréglementer. L'objectif est de déterminer comment nous pouvons suivre la cadence des changements qui surviennent autour de nous dans le monde.

Je veux me concentrer sur la directive du Cabinet sur la réglementation, qui permet l'incorporation par renvoi de normes faisant consensus dans l'ensemble du gouvernement. Le Conseil canadien des normes a une norme sur la mise en œuvre de la conception et l'évaluation des bacs à sable réglementaires.

Cette norme nous permettrait-elle de passer à... Nous avons discuté avec les fonctionnaires du Conseil du Trésor, qui nous ont bien décrit où nous en sommes actuellement : nous n'avons pas la possibilité de créer des bacs à sable dans les domaines les plus novateurs parce qu'ils se limitent à un ministère et à un ministre. Par conséquent, pour bon nombre d'innovations, nous ne pouvons pas décloisonner les processus pour faire avancer les choses.

I'm just wondering, with further cuts to the public service imminent, I would think — based on our financial situation and the limited capacity of our regulators to keep up these changes in traditional means — would this opportunity of using the cabinet directive on regulation, and incorporating standards by reference, allow for a broader use of sandboxes? Again, control. This is not a get-out-of-jail-free card.

Mr. Champagne: Thank you, Senator Deacon. Maybe a member of the opposition would think that I have asked you to ask the question. I am so happy because you speak the truth.

I mean, honestly, we were just updating Canada to international standards. I hope that when the Council of Canadian Innovators, and others, have questions, they will ask the opposition why, when we were trying to reduce red tape, we have added a number of rules that will make a very discrete tool in the toolbox have many more caveats.

At the time, this was asked of the government because they said, if we don't do it here, we'll do it somewhere else. There was a question about promoting Canadian companies and scaling.

Now, I have to accept we're a minority Parliament; the House has spoken. We have added a number of rules that are going to make use of that, I think, less attractive because there are a lot of things to go through. That being said, that's the will of the House. People will have to adjust to the reality. But you're right, we have really limited the tool to environmental innovation and financial innovation. So that was already very limited in terms of the use of that.

We have tried to use best practices, seen in other OECD countries. Now, the opposition has deemed it appropriate to add additional guardrails such as reports to Parliament and other measures. I respect that. This is where we are.

But I think if there is some explaining to do, they will have to go to the opposition to see the wisdom of putting all of that. Some of the guardrails I would certainly subscribe are warranted. However, some will make it more cumbersome than perhaps we had initially anticipated. But this is the nature of where we are today. But certainly —

The Chair: Thank you, minister.

Senator MacAdam: Thank you, Minister, for being here this morning. I have been asking officials coming before this committee, for a number of years, about a comprehensive review

Étant donné l'imminence d'autres compressions dans la fonction publique, je me demande — compte tenu de notre situation financière et de la capacité limitée de nos organismes de réglementation de suivre le rythme de ces changements par les voies conventionnelles — si la possibilité d'utiliser la directive du Cabinet sur la réglementation et d'incorporer des normes par renvoi permettrait un recours plus large aux bacs à sable. Encore une fois, c'est une question de contrôle. Il ne s'agirait pas d'un moyen pour le gouvernement d'agir comme bon lui semble.

M. Champagne : Merci, sénateur Deacon. Les membres de l'opposition croiront peut-être que je vous ai demandé de poser la question. Je suis très heureux que vous la posiez parce que vous dites vrai.

Bien honnêtement, nous ne voulions qu'adapter le Canada aux normes internationales. J'espère que, lorsque le Conseil canadien des innovateurs et d'autres organisations auront des questions, ils demanderont à l'opposition pourquoi, alors que nous tentions de réduire les formalités administratives, nous avons ajouté un certain nombre de règles qui feront en sorte qu'un outil très discret dans la boîte à outils multipliera les restrictions.

À l'époque, on avait demandé au gouvernement d'agir parce que les organisations disaient que, si elles ne pouvaient exercer leurs activités ici, elles iraient ailleurs. C'était une question de promotion et d'expansion des entreprises canadiennes.

Je dois accepter que nous formons un gouvernement minoritaire; la Chambre s'est prononcée. Nous avons ajouté un certain nombre de règles qui, à mon avis, rendront l'exemption moins attrayante parce qu'il y a beaucoup d'étapes à franchir. Cela dit, c'est la volonté de la Chambre. Tout le monde devra s'adapter à la réalité. Mais vous avez raison : l'outil est maintenant circonscrit à l'innovation environnementale et financière. Le recours à cet outil était déjà très limité.

Nous avons essayé d'appliquer des pratiques exemplaires, comme on en voit dans d'autres pays de l'OCDE. Or, l'opposition a jugé approprié d'ajouter des garde-fous supplémentaires, comme des rapports au Parlement et d'autres mesures. Je respecte cette décision. Voilà où nous en sommes.

Mais je pense que si les organisations veulent des explications, elles devront s'adresser à l'opposition pour comprendre le raisonnement derrière toutes ces nouvelles mesures. Certains des garde-fous sont certainement justifiés. Cependant, d'autres alourdiront peut-être le processus par rapport à ce que nous avions prévu au départ. Mais c'est la nature de la situation actuelle. Il est certain...

Le président : Merci, monsieur le ministre.

La sénatrice MacAdam : Merci, monsieur le ministre, de comparaître devant nous ce matin. Depuis un certain nombre d'années, je demande aux fonctionnaires qui comparaissent

of the tax system. A comprehensive review has not happened in decades. Budget 2025 does not include a commitment to a more comprehensive review. The government promised, as part of its election, to have an expert review of the corporate tax system, but it's also absent from the budget.

In a report last week, the C.D. Howe Institute actually argued that Canada needs a much broader and more comprehensive tax reform effort.

I'm wondering if you could speak to that in terms of whether the government has plans to look at a comprehensive review, or comprehensive tax reform?

Mr. Champagne: Thank you very much. It's a very important question. I mean, we have started to look at removing a number of boutique tax credits, as I would describe them, to try to make the tax code simpler. It is a worthwhile endeavour.

I would just say, with the state of the world as we speak, there are a number of priorities we need to address in the level of uncertainty and complexity that we see in the world today. We need to focus on building resiliency. You have seen the recent events of the last few days. There are a lot of things going on at the same time.

It is certainly a goal, but when you're in government, it's all about focus, priority and execution. I would say, for now, we have been focused on building the strongest economy in the G7, ensuring the sovereignty of Canada and making sure that we will be resilient, whatever may happen in the world. Because, as the Prime Minister said, let's focus on what we can control; build one Canadian economy; remove interprovincial barriers; and have projects of national interest.

So, on the one hand, it's a goal; on the other hand, as the Minister of Finance, I need to be in sync with everything that is happening in the world, and make sure we focus and prioritize the work we have to do to empower Canadians, protect Canadians and build the Canadian economy.

Senator MacAdam: Don't you think tax reform in and of itself contributes to or could contribute to a stronger and more resilient economy? To me it all goes together, but I do agree, it's a large project.

Mr. Champagne: Your point is very valid. I would say, yes, the challenge is in the very complex, uncertain and fast-changing world.

We have a number of priorities that we need to address in order to make Canada resilient. Like I said, it's still a goal. The question is about focus and priorities. I think the events of the

devant le comité de procéder à un examen exhaustif du régime fiscal. Un tel examen n'a pas eu lieu depuis des décennies. Le budget de 2025 ne prévoit pas d'examen plus complet. Le gouvernement a promis, pendant la campagne électorale, de mandater des experts pour mener un examen du régime fiscal des sociétés, mais cela ne figure pas non plus dans le budget.

Dans un rapport publié la semaine dernière, l'Institut C.D. Howe soutient que le Canada a besoin d'une réforme fiscale beaucoup plus vaste et exhaustive.

Pourriez-vous nous dire si le gouvernement a l'intention d'envisager un examen complet ou une réforme fiscale complète?

M. Champagne : Merci beaucoup. C'est une question très importante. Nous avons commencé à étudier l'élimination d'un certain nombre de crédits d'impôt microciblés, comme je les décrirais, pour essayer de simplifier le régime fiscal. C'est un effort qui en vaut la peine.

Je dirais simplement que, compte tenu de l'état actuel du monde marqué par l'incertitude et la complexité, nous devons nous attaquer à un certain nombre de priorités. Nous devons prioriser le renforcement de notre résilience. Vous avez vu les événements des derniers jours. Beaucoup d'événements surviennent en même temps.

Cette réforme est certainement un objectif, mais pour tout gouvernement, tout est une question de cible, de priorité et d'exécution. Je dirais que, pour l'instant, nous nous efforçons de bâtir l'économie la plus forte du G7, d'assurer la souveraineté du Canada et de veiller à ce que nous soyons résilients, quoi qu'il arrive dans le monde. En effet, comme l'a dit le premier ministre, concentrons-nous sur ce que nous pouvons contrôler, bâtissons une économie canadienne unifiée, éliminons les barrières interprovinciales; et réalisons des projets d'intérêt national.

Donc, d'une part, c'est un objectif; d'autre part, à titre de ministre des Finances, je dois être au diapason de tout ce qui se passe dans le monde et m'assurer que nous priorisons le travail à faire pour donner aux Canadiens les moyens de leurs ambitions, les protéger et bâtir l'économie canadienne.

La sénatrice MacAdam : Ne pensez-vous pas qu'une réforme fiscale contribue ou pourrait contribuer à une économie plus forte et plus résiliente? À mon avis, tous ces éléments sont imbriqués, mais je conviens que c'est un projet d'envergure.

M. Champagne : Votre argument est très valable. Je dirais que, effectivement, notre monde très complexe, incertain et qui évolue rapidement représente un défi.

Nous devons nous attaquer à un certain nombre de priorités pour faire du Canada un pays résilient. Comme je l'ai dit, c'est toujours un objectif. C'est une question de priorités. Je pense que

last few days have shown that, for any G7 minister these days, every day we need to look at the state of the world, work together to make sure that we provide stability and confidence to consumers and investors, and make sure we take structural steps together to ensure that not only our domestic economy but the world economy will be fine.

Senator MacAdam: A recent report by the International Monetary Fund was supportive of your government's move toward higher public investment, but also said a clear debt to GDP anchor should remain central to Canada's fiscal framework, and it's not there. Can you just tell me why that's not — why you've dropped that as one of the fiscal anchors of government?

Mr. Champagne: I'm happy that you referred to the IMF report. I think they praised Canada time and time again with respect to our fiscal capacity and our discipline.

I would say we have fiscal anchors that are in the budget, and even former parliamentary budget officers have said that balancing operating revenues with expenses is a very significant anchor by itself. The fact that we're spending less to invest more gives market confidence that Canada is on the right track.

[Translation]

Senator Oudar: Welcome, minister. I'm very pleased to have you with us.

I'm going to talk about an issue you have fought against, which is the Driver Inc. scheme. Thank you for the statements you made on that before Christmas. I hope the changes will come.

I had to work on this issue when I was president of CNEST. As you know, this scheme deprives workers of social protection. There have been dramatic consequences for almost 15 years now.

Since 2011, the federal government has allowed a loophole by letting truck drivers be classified as self-employed on the T4A slip, even though they are really employees. This led to a lack of training, an increase in accidents, and workers who were unskilled and deprived of social protection. You're aware of that, and I'd like to thank you for your statements. Money is going to be invested: You mentioned \$77 million over four years, plus \$19 million a year to the CRA to combat this scheme.

les événements des derniers jours montrent que nous traversons une période où les ministres du G7 doivent quotidiennement regarder l'état du monde; coopérer pour assurer une stabilité et une confiance chez les consommateurs et les investisseurs; et prendre des mesures structurelles conjointes pour garantir que non seulement notre économie nationale, mais aussi l'économie mondiale se porteront bien.

La sénatrice MacAdam : Un récent rapport du Fonds monétaire international appuyait la décision de votre gouvernement d'augmenter les investissements publics, mais indiquait également qu'une cible claire du ratio de la dette par rapport au PIB devrait rester au cœur du cadre budgétaire du Canada. Or, le budget n'en fait pas mention. Pouvez-vous simplement me dire pourquoi ce n'est pas dans le budget? Pourquoi votre gouvernement écarte-t-il cette cible budgétaire?

M. Champagne : Je suis ravi que vous fassiez référence au rapport du FMI qui, je crois, a louangé le Canada à maintes reprises pour sa capacité budgétaire et sa discipline.

Je dirais que nous avons fixé des cibles budgétaires dans le budget. D'ailleurs, même d'anciens directeurs parlementaires du budget ont affirmé que l'atteinte de l'équilibre entre les revenus de fonctionnement et les dépenses est une cible très importante en soi. Le fait que nous dépensions moins pour investir davantage donne au marché l'assurance que le Canada est sur la bonne voie.

[Français]

La sénatrice Oudar : Bienvenue, monsieur le ministre. Je suis très heureuse de vous avoir parmi nous.

Je vais parler d'un enjeu contre lequel vous avez lutté, c'est-à-dire le stratagème des Chauffeurs inc. Je vous remercie pour les déclarations que vous avez faites à ce sujet avant Noël. J'espère que les changements vont s'opérer.

J'ai eu à travailler dans ce dossier lorsque j'étais présidente de la CNEST. Comme vous le savez, par ce stratagème, les travailleurs sont privés de protection sociale. Il y a eu des conséquences dramatiques depuis maintenant presque 15 ans.

Depuis 2011, le gouvernement fédéral a permis que s'exerce une faille en permettant dans le relevé T4A que les chauffeurs de camion soient classés travailleurs autonomes, bien que ce sont véritablement des salariés. Il s'en est suivi un manque de formation, une hausse des accidents, des travailleurs qui n'étaient pas qualifiés et qui étaient privés de protection sociale. Vous êtes au courant de cela, et je vous remercie de vos déclarations. Il y aura des montants qui seront injectés, vous avez parlé de 77 millions de dollars en quatre ans, plus 19 millions de dollars par année à l'ARC pour lutter contre ce stratagème.

I'm going to bring up some questions on retroactivity. In terms of the future, it won't be possible to classify truck drivers that way anymore. However, as for the past, do you plan to go as far back as 2011? Has the tax limitation period been lifted, since this is a matter of fraud? Will these offending companies no longer be able to bid on public contracts? I'd like to hear you speak to the consequences.

We'll talk about the future, but right now I'd like to talk about what has happened over the past 15 years, to hear what you have to say about the consequences not only for businesses, but also for workers, since that hasn't been discussed.

Mr. Champagne: First of all, thank you for raising this issue, since it's a public safety issue.

When it comes to public safety, it's important to act firmly and quickly. I think we have done so, just as we did with extortion in another case. We took strong and decisive action.

I was going to say that this was a scourge that had to be stopped. We did what we could with the Canada Revenue Agency to resolve the issue. At the time, there was a moratorium that had unfortunate consequences. Things had to be set right. We did so.

When it comes to taxes, I'd like for us to get back to you in writing, if you don't mind, senator, because people at home want more clarity. We have to be very precise about the statements we make when it comes to taxes. That's something I have learned, you know. I'd like to answer you in writing, then, so I can give very specific answers to your statements and provide more clarity to employers, employees and operators in the field. We can table all of that with the committee.

The Chair: That will be available on the committee's website for those who are interested.

Mr. Champagne: Perfect.

The Chair: There are nine seconds left, so we will go to —

Senator Oudar: I would just like to talk about the links with the provinces; it's important.

The Chair: Senator Oudar, I understand, but your time is up. Sorry.

Senator Hébert: Thank you for being here, minister. As an economist, I can only applaud all the efforts the government is making to strengthen the Canadian economy. We're headed in the right direction on many fronts.

I want to go back to the sandboxes. Amendments were made that provided guardrails, as you mentioned, so things went from a sort of wide-open beach to something more restrictive.

Je vais vous amener à des questions de rétroactivité. Pour le futur, on ne pourra plus classer de cette façon. Cependant, pour le passé, comptez-vous revenir jusqu'en 2011? Est-ce que le délai de prescription fiscale est levé, puisqu'il s'agit de fraude? Est-ce que dorénavant, ces entreprises fautives ne pourront plus postuler pour des contrats publics? J'aimerais vous entendre sur les conséquences.

On parlera du futur, mais j'aimerais maintenant parler de ce qui s'est passé dans les 15 dernières années, vous entendre sur les conséquences pour les entreprises, mais également pour les travailleurs, puisqu'on n'en a pas parlé.

M. Champagne : Tout d'abord, je vous remercie de soulever cet enjeu, car c'est un enjeu de sécurité publique.

Lorsqu'on parle de sécurité publique, on doit agir de façon ferme et rapide. Je crois qu'on l'a fait, de la même manière que nous l'avons fait en matière d'extorsion dans un autre dossier. On a agi avec force et de manière déterminée.

J'allais dire que c'était un fléau auquel il fallait mettre un terme. On a fait le travail qu'on pouvait faire avec l'Agence du revenu du Canada pour régler cet enjeu. À l'époque, il y a eu un moratoire qui a eu des conséquences fâcheuses. Il fallait rectifier le tir. Nous l'avons fait.

En matière fiscale et certainement en matière d'impôts, j'aimerais qu'on puisse vous revenir par écrit, si vous permettez, madame la sénatrice, parce que les gens à la maison veulent plus de clarté. En matière fiscale, on doit être très précis sur les énoncés que l'on fait. Je l'ai appris, vous savez. J'aimerais donc vous répondre par écrit de façon à donner des réponses très spécifiques à vos énoncés pour pouvoir offrir plus de clarté aux employeurs, aux employés et aux opérateurs dans le domaine. On pourra déposer tout cela au comité.

Le président : Ce sera disponible sur le site Web du comité pour les gens qui seront intéressés.

M. Champagne : Parfait.

Le président : Il reste neuf secondes, donc on va passer —

La sénatrice Oudar : Je voudrais juste parler des liens avec les provinces; c'est important.

Le président : Sénatrice Oudar, je comprends, mais vous n'avez plus de temps. Désolé.

La sénatrice Hébert : Monsieur le ministre, je vous remercie d'être ici. En tant qu'économiste, je ne peux que saluer tous les efforts que le gouvernement déploie pour renforcer l'économie canadienne. À plusieurs égards, on est dans la bonne direction.

J'aimerais revenir sur les bacs à sable. On a apporté des amendements offrant des garde-fous, comme vous dites, ce qui fait qu'on est passé d'une sorte de grande plage à quelque chose

Sandboxes were also restricted to two sectors: environmental and financial technologies. I get the impression that we're now dealing with a small bucket of sand rather than a regulatory sandbox.

You just came back from the G7. You mentioned the OECD countries that have these systems. I worry that several other sectors are strategic for Canada at the moment: defence, as you mentioned; mining exploration and energy, in particular. Do you think the fact that this provision's scope has been narrowed so much undermines our ability to attract investment and our competitiveness at a time when agility is crucial in Canada's strategic sectors?

Mr. Champagne: Senator, you have said everything I'm thinking. Indeed, the scope had to be narrowed out of necessity, through amendments, since compromises have to be made in a minority Parliament. That's why I was surprised by the public debate around it.

Mr. Chair, it's rare that I take the liberty of suggesting that senators conduct studies, but it might be worth it for the Senate to do one. You know, in the public sphere, this was seen as a new measure, something unique to Canada, and I would like to tell you that my international colleagues were surprised by that. It isn't as if we just invented hot water; this measure has been around for many years in most OECD and G7 countries. It's a measure that promotes innovation by small- and medium-sized businesses.

You're right, this measure had to be restricted with a number of limits, since that's what the opposition asked for. Under the circumstances, we had to move forward. I think that even for you and perhaps also for the Senate, Mr. Chair, a joint study could be done with the House.

The Chair: You say we didn't invent hot water. Don't ask us to do a hot water study.

Mr. Champagne: No, but perhaps we can bring it back to lukewarm, because in this case, the water is a bit hot. We could look at how other countries do things and draw inspiration from them.

Senator Hébert: Have you assessed what the potential impacts would be in terms of making us less attractive for investment going forward? The investments we need for our infrastructure and our energy sources are very real and concrete. Do you have any studies on that?

Mr. Champagne: Thank you, senator.

de plus restrictif. On a aussi restreint les bacs à sable à deux secteurs : les écotecnologies et les technologies financières. J'ai l'impression qu'on est maintenant rendu avec une petite chaudière de sable plutôt qu'avec un bac à sable réglementaire.

Vous revenez du G7. Vous avez mentionné les pays de l'OCDE ayant ces systèmes. Je crains que plusieurs autres secteurs soient stratégiques pour le Canada à l'heure actuelle : la défense — vous l'avez mentionné — l'exploration minière et l'énergie, notamment. Pensez-vous que le fait qu'on ait autant restreint la portée de cette disposition vienne miner notre capacité à attirer des investissements et notre compétitivité à un moment où l'on a un besoin crucial d'agilité dans les secteurs stratégiques pour le Canada?

M. Champagne : Madame la sénatrice, vous avez tout dit de ce que je pense. Effectivement, on a dû restreindre la portée, par la force des choses, par des amendements, puisque, dans un parlement minoritaire, il faut trouver des accommodements. C'est pour cela que j'étais surpris du débat public autour de cela.

Monsieur le président, il est rare que je me permette d'offrir aux sénateurs et aux sénatrices de faire des études, mais cela vaudrait peut-être la peine que le Sénat en fasse une. Vous savez, cela a été vu, dans l'espace public, comme une nouvelle mesure, comme quelque chose qui était unique au Canada, et je voudrais vous dire que mes collègues à l'international en étaient surpris. On n'a pas inventé l'eau chaude : cela existe depuis bien des années dans la plupart des pays de l'OCDE et du G7. C'est une mesure qui favorise l'innovation des petites et des moyennes entreprises.

Vous avez raison, on a dû contraindre cette mesure avec plusieurs limites, puisque c'est ce que l'opposition a demandé. Dans les circonstances, on a dû avancer. Je pense que même pour vous et peut-être aussi pour le Sénat, monsieur le président, une étude pourrait être faite conjointement avec la Chambre.

Le président : Vous dites que nous n'avons pas inventé l'eau chaude. Ne nous demandez pas de faire une étude sur l'eau chaude.

M. Champagne : Non, mais peut-être qu'on peut ramener l'eau tiède, car dans cette affaire, l'eau est un peu chaude. On pourrait regarder comment les autres pays font et on pourrait s'en inspirer.

La sénatrice Hébert : Est-ce que vous avez évalué quels seraient les impacts potentiels en matière de diminution de notre attractivité en matière d'investissements pour ce qui s'en vient? C'est très réel et concret, les investissements dont on a besoin pour nos infrastructures et nos sources d'énergie. Avez-vous des études en ce sens?

M. Champagne : Merci, madame la sénatrice.

I'm looking at a list of European Union and other countries that all have frameworks for this: Korea, the U.S., Brazil, Colombia, Singapore, the U.K., France, Germany and Mauritius. In Canada, we have a framework, but it is quite limited. As the chair was saying, and I agree, this is nothing new. It was seen and perhaps even perceived in the public sphere as something new. That's when I said that we're trying to modernize the Canadian framework to get there, because the fact is, as you put it so well, that if it doesn't happen here, it will happen elsewhere. I have a list of countries where it is done.

It would therefore be a good idea to do a joint study with the House to see if we can look at what is being done, in a calm, principled and serious manner, and try to demystify the issue, which has taken on rather unusual proportions in Canada compared to what is being done in the other G7 countries.

The Chair: Minister, you are looking for money all over. We've seen you travel around the world with the Prime Minister, particularly to Tokyo and Sydney. You mentioned Australian pension funds. I would now suggest you travel to Meadowlands Drive in Ottawa. The Canada Pension Plan has \$780 billion, but only 13% of that is invested in Canada. On Sherbrooke Street in Montreal, PSP Investments, a Crown agency, has \$300 billion, with just 20% of that amount being invested in Canada. If investing in Canada is that good, as we all believe it is, don't you think Canadian pensioners should benefit from these exceptional returns through Canadian pension funds?

Mr. Champagne: Thank you, Mr. Chair. I'm sure many people are listening to you with great interest.

I think the tone and tenor have changed in this country. The Prime Minister was clear about the fact that we're building, we're developing new projects and we've set up the Major Projects Office. I can tell you —

The Chair: I understand from your answer that you don't intend to put in place anything, no limits or incentives, to force or more strongly urge pension funds to invest in Canada?

Mr. Champagne: What I'm saying is that pension funds see the value in Canada investing more in Canada. I went to see them and talked to them. This is one of the first times, to my knowledge, that the so-called "Maple Eight," or "Maple Nine" with the Caisse representatives, were with us. I think people are discovering the value of this because of the stability, predictability and rule of law in this country with the Major Projects Office.

Je regarde une liste des pays de l'Union européenne et d'autres qui ont tous des cadres pour encadrer cela : la Corée, les États-Unis, le Brésil, la Colombie, Singapour, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et Maurice. Au Canada, on s'est donné un cadre, mais il est assez restreint. Comme le président le disait, et je le pense aussi, ce n'est pas quelque chose que nouveau. Cela a été vu et peut-être même perçu dans l'espace public comme quelque chose de nouveau. C'est là où je disais qu'on essayait de moderniser le cadre canadien pour se mettre là, parce qu'en réalité, comme vous le dites très bien, si cela ne se fait pas ici, cela se fera ailleurs. J'ai une liste des pays où cela se fait.

Il serait donc intéressant de faire une étude conjointe avec la Chambre pour voir si l'on peut regarder ce qui se fait, de façon calme, raisonnée et sérieuse, et tenter de démystifier cet enjeu qui a pris des proportions assez uniques au Canada par rapport à ce qui se fait dans les autres pays du G7.

Le président : Monsieur le ministre, vous cherchez de l'argent partout. On vous a vu vous promener avec le premier ministre partout dans le monde, notamment à Tokyo et à Sydney. Vous avez d'ailleurs parlé des fonds de pension australiens. Je vous suggère maintenant d'aller vous promener sur la promenade Meadowlands à Ottawa. Le Régime de pensions du Canada a 780 milliards de dollars, mais seulement 13 % de ce montant est investi au Canada. Sur la rue Sherbrooke à Montréal, Investissements PSP, une agence de la Couronne, a 300 milliards de dollars, avec tout juste 20 % de ce montant qui est investi au Canada. S'il est aussi bon que cela d'investir au Canada, comme nous en sommes tous convaincus, ne pensez-vous pas que les pensionnés canadiens devraient profiter de ces rendements exceptionnels à partir des fonds de pension canadiens?

M. Champagne : Merci, monsieur le président. Je suis certain que plusieurs vous écoutent avec beaucoup d'intérêt.

Je pense que la donne et le ton ont changé au pays. Le premier ministre a été clair sur le fait qu'on bâtit, on est en train de développer de nouveaux projets et on a mis en place le Bureau des grands projets. Je peux vous dire —

Le président : Je comprends de votre réponse que vous n'avez pas l'intention de mettre en place des éléments, des limites ou des incitatifs pour forcer ou inviter plus fortement les fonds de pension à investir au Canada?

M. Champagne : Ce que je dis, c'est que les fonds de pension voient l'intérêt du Canada d'investir davantage au pays. J'étais avec eux et j'ai discuté avec eux. C'est l'une des premières fois, à ma connaissance, que ceux qu'on appelle les « super neuf » ou les « Maple Eight » ou « Maple Nine », avec des représentants de la caisse, étaient avec nous. Je pense que le monde est en train de découvrir l'intérêt de cela en raison de la stabilité, de la prévisibilité et de la primauté du droit au pays, avec le Bureau des grands projets.

I'm moving fast, but one of the issues was that Canada also had to develop a project list. Australia has had a project list for a long time. It allows for transparency and clarity. The funds want to know what the projects are. I think that not only Canadian funds, but also, for example, Australian and Middle Eastern funds are strongly interested in Canada.

The Chair: Speaking of projects, let's talk about high-speed rail, or HSR. The HSR route goes through the bottom of your riding: Sainte-Marthe-du-Cap, Champlain, Batiscan and Sainte-Anne-de-la-Pérade. Your bill takes away recourse from the people who are affected and from the Canadian Transportation Agency, in addition to limiting rights for future expropriated people. How do you explain that to your constituents?

Mr. Champagne: You forgot Trois-Rivières, which is also in my riding.

The Chair: Sainte-Marthe-du-Cap, the Sainte-Marthe area, Saint-Louis-de-France —

Mr. Champagne: Those are two districts: Sainte-Marthe, so Trois-Rivières. I am also one of the members for Trois-Rivières, and people are very happy. I've been in politics for 10 years, and people have been asking for it for 10 years. Now we are delivering the goods.

The Chair: — Batiscan, Sainte-Anne, Champlain.

Mr. Champagne: Sorry, you're talking about the others. We've modernized the act, but we've drawn heavily on what's being done in Quebec. You will see that the legislative provisions introduced in Bill C-15 modernize the framework, and that it was based on best practices at the provincial level.

The Chair: Why remove recourse from the Transportation Agency?

Mr. Champagne: I'd say that it is in the spirit of modernizing the act, coordinating and aligning with what is already done in Quebec.

The Chair: Have your constituents been made aware of this?

Mr. Champagne: We have been competing at every meeting for a high-speed train that stops at Trois-Rivières for 10 years. It has been the number one issue for the region's chamber of commerce since I started in 2015, and it had been before I arrived. The major step we managed to take, I was about to say you and I, is we got the train through Trois-Rivières, and you know that it wasn't necessarily done at the time. This is a great achievement for the people of Mauricie and Centre-du-Québec.

The Chair: Thank you. Do you have a few minutes more?

J'y vais rapidement, mais l'un des enjeux était aussi qu'il fallait que le Canada développe une liste de projets. L'Australie a depuis longtemps une liste de projets. Cela permet transparence et clarté. Pour les fonds, ils veulent savoir quels sont les projets. Je pense qu'avec l'intérêt non seulement des fonds canadiens, mais aussi, par exemple, des fonds australiens et du Moyen-Orient, il y a un intérêt marqué pour le Canada.

Le président : Parlant de projets, parlons des TGV. Si on regarde le tracé du TGV, il passe dans le bas de votre comté : Sainte-Marthe-du-Cap, Champlain, Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade. Votre projet de loi enlève des recours aux gens qui sont touchés et à l'Office des transports du Canada, en plus de limiter les droits pour les futurs expropriés. Comment expliquez-vous cela à vos électeurs?

M. Champagne : Vous avez oublié Trois-Rivières, qui est aussi dans mon comté.

Le président : Sainte-Marthe-du-Cap, le secteur Sainte-Marthe, Saint-Louis-de-France —

M. Champagne : Ce sont deux districts : Sainte-Marthe, donc Trois-Rivières. Je suis aussi l'un des députés de Trois-Rivières, et les gens sont très contents. Cela fait 10 ans que je suis en politique, et cela fait 10 ans qu'on me le demande. Maintenant, on livre la marchandise.

Le président : — Batiscan, Sainte-Anne, Champlain.

M. Champagne : Excusez-moi, vous parlez des autres. On a modernisé la loi, mais on s'est beaucoup inspirés de ce qui se fait au Québec. Vous verrez que les dispositions législatives présentées dans le projet de loi C-15 modernisent le cadre, et qu'on s'est inspiré des meilleures pratiques au niveau provincial.

Le président : Pourquoi enlever le recours à l'Office des transports?

M. Champagne : Je vous dirais que c'est dans l'esprit de moderniser la loi, de s'arrimer et de s'aligner avec ce qui se fait déjà au Québec.

Le président : Vos électeurs ont-ils été informés de cela?

M. Champagne : Cela fait 10 ans que l'on compétitionne à chaque rencontre pour qu'il y ait un TGV qui s'arrête à Trois-Rivières. Dans la région, c'est l'enjeu premier de la chambre de commerce depuis que j'ai commencé en 2015, et c'était déjà commencé avant mon arrivée. Le grand pas qu'on a réussi à faire, j'allais dire vous et moi, on a réussi à faire passer le train à Trois-Rivières, et vous savez qu'à l'époque, ce n'était pas nécessairement fait. C'est une grande réalisation pour les gens de la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Le président : Merci beaucoup. Vous avez encore quelques minutes?

Mr. Champagne: I'm enjoying myself here with you.

[English]

Senator Al Zaibak: Minister, welcome back. I'm always pleased to see you with us.

My question relates to your plan to reduce the deficit. If I read it right, the budget projects that the federal government's deficit will decline from \$78 billion in 2025-26 to \$56.6 billion in 2029-30. What are the main measures in Bill C-15 that will reduce the deficit over the next four years, in terms of both spending and revenue?

Mr. Champagne: Thank you very much. I heard music, so I thought people were happy about the budget projection, senator. Senator Forest was so eager and enthusiastic about the budget.

Now, I want to say thank you. It's two things. It's spending less and investing more. We've been very clear that we needed to put the house in order. I think Canadians expect that. I mean, Canadians have been tightening their belts for quite some time, and they expect the federal government to do the same.

The exercise we did to find \$60 billion in savings is very serious. We've done that in six months, and what we have tabled compares well with what former Prime Minister Harper and former Prime Minister Chrétien did during their times. You can see that the scale of what we're doing is ambitious but also serious. We need to put the house in order.

The compounded annual growth rate of some of the programs was not sustainable. We have to bring that back to a more sustainable level. That's one thing.

The other thing is to generate growth. That's why this is an investment budget. We say that the investments we're planning in the budget will result in \$1 trillion in investment. Coming back from a mission with the prime minister around the world, I can see that that the world is interested in Canada. I can tell from my G7 calls, when you look at the events of the world today, that Canada is seen as a very stable and predictable energy supplier to the world. This morning, some countries were texting me to ask for more resources, because now, with the geopolitical challenges and our ability to export from both the East Coast or the West Coast, there is a lot of interest in our resources.

M. Champagne : Je suis avec vous et j'ai du plaisir.

[Traduction]

Le sénateur Al Zaibak : Monsieur le ministre, je vous souhaite de nouveau la bienvenue. Je suis toujours heureux de vous voir parmi nous.

Ma question porte sur votre plan de réduction du déficit. Si je l'ai bien lu, le budget prévoit que le déficit du gouvernement fédéral passera de 78 milliards de dollars en 2025-2026 à 56,6 milliards de dollars en 2029-2030. Quelles principales mesures du projet de loi C-15 permettront de réduire le déficit au cours des quatre prochaines années, tant sur le plan des dépenses que des revenus?

M. Champagne : Merci beaucoup. J'ai entendu de la musique, alors j'ai pensé que c'était une manifestation de joie pour la projection budgétaire, sénateur. Le sénateur Forest était très enthousiaste au sujet du budget.

Je tiens à vous remercier. Il y a deux éléments : réduire les dépenses et augmenter les investissements. Nous avons dit très clairement que nous devons mettre de l'ordre dans nos finances. Je pense que c'est ce à quoi les Canadiens s'attendent. Les Canadiens se serrent la ceinture depuis un certain temps, et ils s'attendent à ce que le gouvernement fédéral en fasse autant.

L'exercice que nous avons effectué pour cerner des économies de 60 milliards de dollars est très sérieux. Nous l'avons fait en six mois, et le plan que nous avons déposé s'apparente à ce que les anciens premiers ministres, MM. Harper et Chrétien, ont fait pendant leurs mandats. Vous pouvez voir que l'ampleur de notre plan fait qu'il est ambitieux, mais aussi sérieux. Nous devons mettre de l'ordre dans nos finances.

Le taux de croissance annuel composé de certains programmes n'était pas viable. Nous devons les ramener à un niveau plus durable. C'est un des deux moyens de nous y prendre.

L'autre élément, c'est de générer de la croissance. Voilà pourquoi il s'agit d'un budget sous le thème des investissements. Nous disons que les investissements prévus dans le budget se traduiront par 1 billion de dollars en investissements. Je reviens d'une mission avec le premier ministre à travers le monde et je comprends pourquoi les autres pays s'intéressent au Canada. D'après mes appels avec les représentants du G7, et dans le contexte des actualités internationales d'aujourd'hui, je peux dire que le Canada est considéré comme un fournisseur d'énergie très stable et prévisible dans le monde. Ce matin, des représentants de certains pays m'ont envoyé des textos pour me demander plus de ressources. En effet, étant donné les défis géopolitiques et notre capacité d'exporter à partir de la côte Est et de la côte Ouest, nos ressources suscitent beaucoup d'intérêt.

[Translation]

Senator Henkel: Thank you, minister, for being with us. I have two questions. I hope you can answer them succinctly.

First, in 2025, fraudsters cheated Canadians of over \$704 million, according to the Canadian Anti-Fraud Centre. They very often use payments or bank transfers. What bothers me the most is that Canada is now seen as the Eldorado of fraud. During the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy's study of Bill C-15, it was determined that the measures in Division 16 were woefully inadequate for this purpose, but they continue to place the lion's share of the responsibility on consumers.

However, despite the concerns, no substantial amendments were included when the bill was studied in the House of Commons. Why? Why isn't the government addressing this issue more decisively? How can it justify maintaining such a limited framework when it is clearly an issue of national security, but also of national well-being?

Mr. Champagne: I take this very seriously.

First of all, thank you, senator, for focusing on this.

As you've seen, we took robust and rapid measures to address extortion. That's one aspect.

The other aspect is the Financial Crimes Agency that is being set up. I insisted that it be done quickly. You're right: We need more tools in our tool box to combat money laundering, extortion and terrorist financing, and ensure that we protect Canadians at the same time. More vulnerable populations are often the ones that are affected.

That's why what I announced in terms of extortion is just the beginning. The Financial Crime Agency will give us even more tools in our tool box to combat the various forms of extortion. It takes different forms. We have had meetings with the U.S. Treasury, the FBI and the Guardia di Finanza in Italy to look at best practices around the world and set up an agency that could protect Canadian consumers while fighting crime.

Senator Henkel: Something can be done quickly.

The Chair: Thank you, minister, for your generosity. It's rare for me to be so strict. I apologize, but I took into account the fact that everyone wanted to ask you questions. You were fair and

[Français]

La sénatrice Henkel : Merci, monsieur le ministre, d'être parmi nous. J'ai deux questions. J'espère que vous pourrez y répondre succinctement.

Tout d'abord, en 2025, les fraudeurs ont soutiré plus de 704 millions de dollars aux Canadiens, selon le Centre antifraude du Canada. Une grande partie est réalisée par des paiements ou virements bancaires. Ce qui me dérange le plus, c'est que l'on perçoit aujourd'hui le Canada comme étant l'Eldorado de la fraude. Lors de l'étude du projet de loi C-15 au Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie, on a jugé que les mesures de la section 16 sont nettement insuffisantes dans ce contexte, mais elles continuent de faire porter l'essentiel de la responsabilité aux consommateurs.

Pourtant, malgré les préoccupations, aucune modification substantielle n'a été retenue lors de l'étude du texte à la Chambre des communes. Pourquoi? Pourquoi le gouvernement ne s'attaque-t-il pas plus fermement à ce problème? Comment peut-il justifier le maintien d'un cadre aussi limité, alors qu'il s'agit manifestement d'un enjeu de sécurité nationale, mais aussi de bien-être national?

M. Champagne : Je prends cela très au sérieux.

Tout d'abord, merci, madame la sénatrice, de mettre l'accent sur cet enjeu.

Vous avez vu qu'en matière d'extorsion, on a pris des mesures robustes et rapides pour y faire face. Voilà l'un des aspects.

L'autre aspect est l'Agence contre les crimes financiers qu'on est à mettre en place. J'ai tenu à ce qu'on le fasse rapidement. Vous avez raison : on doit avoir plus d'outils dans notre coffre à outils pour lutter contre le blanchiment d'argent, contre l'extorsion, contre le financement terroriste et s'assurer qu'on protège en même temps les Canadiens. On voit souvent que ce sont des populations plus vulnérables qui sont touchées.

C'est pour cela que ce que vous avez vu en matière d'extorsion, ce que j'ai annoncé, n'est qu'un début. L'Agence contre les crimes financiers nous donnera encore plus d'outils dans notre coffre à outils pour lutter contre les différentes formes. Cela prend différentes formes. Nous avons eu des rencontres avec le Trésor américain, le FBI et la Guardia di Finanza de l'Italie pour voir les meilleures pratiques dans le monde et pour justement avoir l'une des agences qui seraient en mesure de protéger les citoyens et les consommateurs tout en luttant contre le crime.

La sénatrice Henkel : On peut faire quelque chose de rapide.

Le président : Merci beaucoup, monsieur le ministre, de votre générosité. C'est rare que je sois sévère comme cela; je m'excuse, mais j'ai tenu compte du fait que tout le monde a

gave us an extra five minutes. Thank you very much. It's always a pleasure.

That brings this session to a close. We'll see you tomorrow at 6:45 p.m.

(The committee adjourned.)

voulu vous poser des questions. Vous avez été équitable et vous nous avez accordé cinq minutes de plus. Merci beaucoup. C'est toujours un plaisir.

Cela met fin à la séance. On se revoit demain à 18 h 45.

(La séance est levée.)
